

RAPPORT ANNUEL 2021



La page couverture du rapport annuel 2021 démontre l'effervescence et le dynamisme d'une année fort occupée à tous les niveaux. Nous survolons de haut les nombreux chantiers, travailleurs et équipes qui excellent partout à travers le Québec. L'icône de l'Association rayonne au centre de la mosaïque, et démontre son implication et sa présence auprès de ses membres.

Mission

Représenter les intérêts communs des membres auprès des instances et des intervenants liés aux infrastructures municipales, tout en les accompagnant dans une industrie en constante évolution.

Vision

Devenir l'association de référence à travers le Québec en travaux d'infrastructures.

Objectifs stratégiques 2019-2022

- Réorganiser la structure interne de l'AQEI afin de dégager de la capacité organisationnelle
- Structurer les relations avec les parties prenantes afin d'optimiser le processus décisionnel
- Développer des initiatives permettant le développement d'affaires à travers le Québec
- Aligner l'offre de services avec les nouveaux besoins exprimés par les membres
- Développer des initiatives permettant la création de nouvelles sources de revenus pour l'association

Table des matières

L'ASSOCIATION

04 – Mot du président

05 – Mot de la directrice générale

06 – Organigramme

07 – Répartition des membres

08 – Permanence

10 – Services offerts

GOVERNANCE

12 – Comité exécutif

14 – Conseil d'administration

16 – ÉVÉNEMENTS
MARQUANTS 2021

18 – COALITION CONTRE
LES RETARDS DE
PAIEMENT DANS
LA CONSTRUCTION

21 – ACCÈS MARCHÉS
PUBLICS

COMITÉS

24 – Mandats des comités

26 – Comité d'Audit

28 – Comité Génie Civil

44 – Comité Signalisation

54 – Comité Santé et
Sécurité au Travail

62 – Comité Formation

74 – Comité Communications
et Marketing

81 – ÉTATS FINANCIERS
2021

Mot du président



Je commencerai ce mot du président en revenant sur le travail exceptionnel qui a été fait par l'AQEI en 2020, et ce, tout en s'adaptant aux changements et aux nombreux défis que la COVID-19 a apportés. La mise en place de la cellule de crise a également contribué à ce succès.

En 2021, pendant que toutes nos entreprises étaient grandement occupées sur leurs chantiers, l'AQEI n'a cessé de redoubler d'ardeur pour mener à bien les dossiers de ses membres. L'AQEI a su ouvrir des portes avec les principaux donneurs d'ouvrage afin d'être entendue et faire avancer les nombreux dossiers qui contribueront à notre industrie, où tant les entrepreneurs que les donneurs d'ouvrage pourront en bénéficier.

En 2021, l'AQEI a pu compter sur une équipe solide à la permanence et nous en sommes privilégiés. Comme plusieurs d'entre vous le perçoivent, l'équipe de la permanence effectue un travail impressionnant à mener tous ces dossiers jusqu'aux instances publiques, mais elle ne peut le faire seule. Voilà pourquoi, je vous réitère la suggestion de vous impliquer dans les comités et de répondre rapidement aux courriels/sondages qui vous sont transmis. La réussite d'une association passe assurément par l'implication de ses membres et de la permanence.

Je tiens à remercier tous les membres qui, par un courriel ou un appel, félicitent l'équipe de la permanence pour leur excellent travail. Cela se traduit également par votre participation (nombre d'inscriptions, partenariats) dans les comités, événements, formations. Quelles superbes sources d'encouragement pour notre permanence et par le fait même, de rétention!

Le Congrès AQEI 2021, notre tout premier congrès complètement en virtuel, fût un succès sur toute la ligne et grandement apprécié par les membres.

Cette année encore, j'ai pu compter sur un Conseil d'administration riche en expérience, en connaissances et en contacts. À ceux-là se sont joints de nouveaux administrateurs qui ont insufflé une nouvelle énergie.

Ensemble, nous avons pu revoir les grandes orientations de notre association et finaliser les objectifs de notre dernière planification stratégique. Je vous dis MERCI!

L'année 2022 nous réserve encore de nombreux défis. Heureusement cette année, l'équipe de la permanence peut compter sur l'arrivée de nouvelles ressources, qui permettront de consolider ses bases et faire progresser notre association. Soyez assurés que l'AQEI sera toujours là pour vous. Encore beaucoup de projets et investissements en infrastructure sont prévus cette année, je vous souhaite donc une année des plus prospère.

Au plaisir de tous vous revoir bientôt !

Steve Bastien
Président du Conseil
d'administration de l'AQEI

Mot de la directrice générale



Par ces mots, allez à votre rencontre !

Chaque année, quand je révise le contenu de tout le rapport annuel, je réalise l'ampleur du travail réalisé par toute l'équipe de la permanence, des membres des comités et des administrateurs pour faire en sorte que votre industrie se porte mieux.

En 2021, il y en a eu de la sensibilisation, des propositions de modifications, des représentations politiques, des appels, des lettres, des entrevues, des mémoires...!

Les membres du C-SST se sont particulièrement démarqués en 2021 avec toutes les démarches et représentations effectuées dans le cadre du PL59. Je peux vous assurer que tout a été fait pour convaincre les instances gouvernementales d'apporter certaines modifications à ce projet de loi, notamment quant au RSS. Bien que le PL59 ait permis l'introduction du RSS, sachez que vous avez été choyés de pouvoir compter sur l'implication de Valérie Larochelle, présidente du C-SST qui n'a pas ménagé ses efforts dans ce dossier.

Ce fut également une très belle année pour le Comité Formation qui a participé au projet pilote de la Régie du Bâtiment du Québec et qui a permis à l'AQEI d'être reconnue comme organisme dispensateur de formation (heures de formations obligatoires qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2022 pour les détenteurs de licence). À cette reconnaissance, s'ajoutent cinq formations AQEI qui ont également été reconnues par la RBQ. On peut parler d'un tour du chapeau !

L'année 2021 aura également été teintée par la COVID-19 et les obligations de télétravail. Se pliant à toutes les mesures sanitaires gouvernementales, plusieurs des activités de l'AQEI ont été chamboulées, tantôt en présentiel, tantôt en virtuel, mais les membres ont toujours été très nombreux aux rendez-vous. Pour cela, je tiens à vous en remercier. Vous voir nombreux en personne ou sur vos écrans nous a fait chaud au

cœur et nous encourageait à continuer nos efforts pour vous. Un grand merci aussi à toute l'équipe de la permanence de l'AQEI qui a su s'adapter à toutes ces contraintes et ces réalités.

Je termine ce mot en remerciant sincèrement et chaleureusement Steve Bastien qui terminera dans quelques jours sa présidence à la tête du Conseil d'administration de l'AQEI, poste qu'il occupe depuis trois ans. Ne comptant pas ses heures, il a toujours été disponible pour l'AQEI, la permanence et pour moi aussi. Il a été d'une grande écoute, d'une implication remarquable et de bons conseils dans tous les dossiers.

Au cours de sa présidence, il a notamment bravé la tempête de la COVID-19 qui a généré à elle-seule de multiples soubresauts pour l'association. Cellule de crise, revirement de situations, annulations d'activités, webinaires d'urgence, support aux membres, demandes de subvention, tout y a passé. Il fallait s'y

mettre, pour la survie de l'association, et il y était... comme un vrai capitaine.

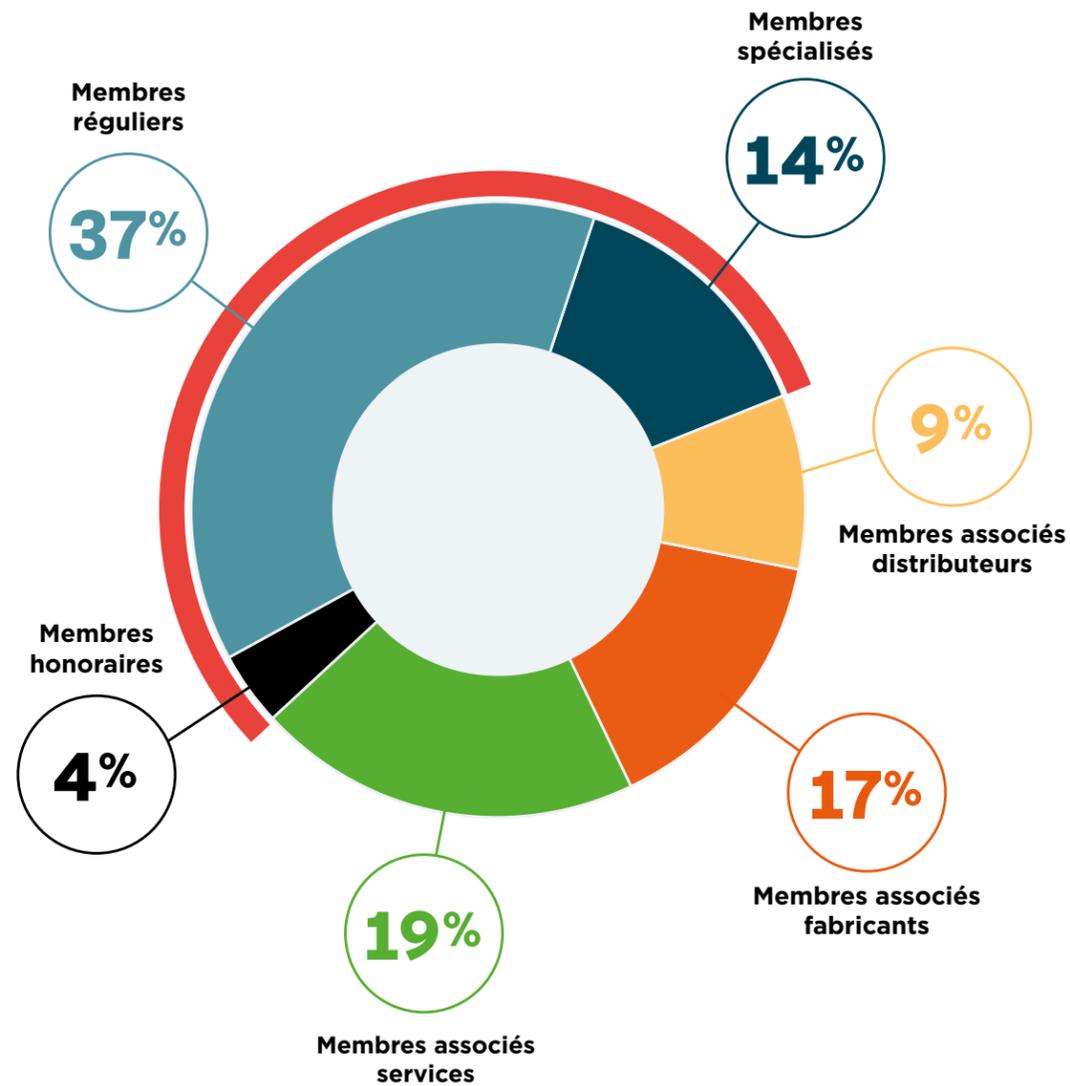
Tout au long de ces trois années, il a fait preuve d'un très grand professionnalisme, combiné à une image de marque irréprochable, et ce, tant dans les rencontres avec les ministères que lors d'événements où il avait à prendre la parole. Bravo Steve, devoir accompli !

Finalement, toujours dans un souci de bien faire les choses, il s'est assuré de laisser l'association entre bonnes mains. Au cours des dernières années, il s'est donc soucié de recruter d'excellents administrateurs pour préparer une relève forte. Cette pépinière d'administrateurs aura un magnifique exemple auquel se référer. Encore une marque d'un grand président.

Tu peux quitter la tête haute Steve, tu as fait un excellent travail. Les membres de l'AQEI et toute la permanence t'en remercient. Moi aussi, je t'en remercie car au cours de ces trois dernières années, j'ai eu la chance de développer avec toi une très belle amitié. On en a jaser d'affaires ! Des fous rires ! Des larmes parfois ! Des victoires et des réussites ! Merci pour tout et je demeure convaincue que tu ne seras jamais bien loin !

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale
de l'AQEI

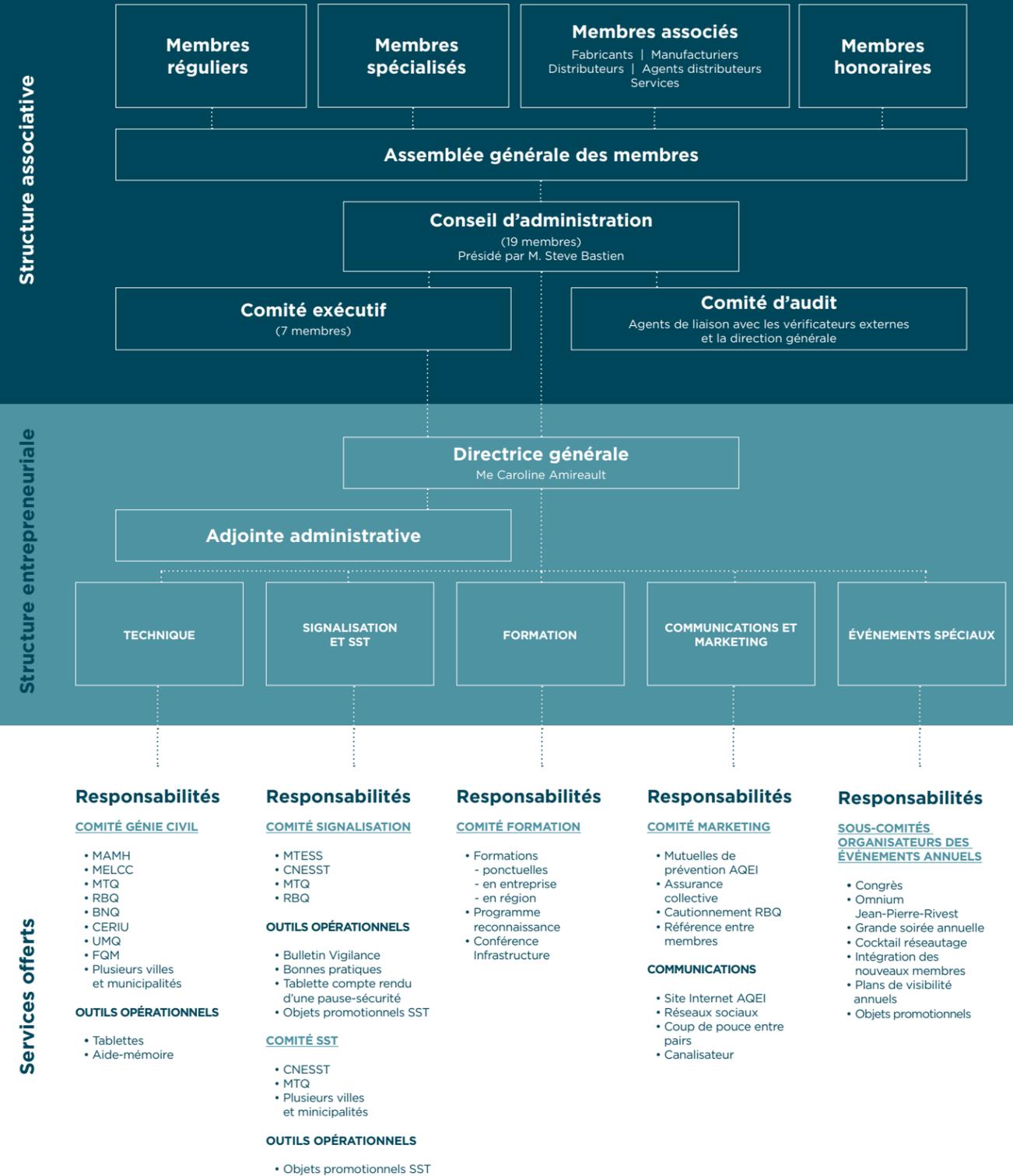
Portrait des membres



Au 31 décembre 2021, l'AQEI comptait

174
membres

Organigramme de l'AQEI



Permanence

2021-2022



Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

« Personne ne peut siffler une symphonie. Il faut tout un orchestre pour la jouer ».

H. E. Luccock



Sandra Oxley
Chargée de projets - Génie civil



Audrey Fournier
Chargée de projets - Signalisation et SST



Suzanne Caissie
Chargée de projets - Formation



Joannie Verreault-Laprise
Chargée de projets - Formation et RH



Nadia Forest
Coordinatrice à la comptabilité



Aurore De Vera
Conseillère en communication



Christina Valdez
Chargée de projets - Événements



Nathalie Lévesque
Adjointe administrative

Services offerts

Implication dans les comités

L'AQEI évolue grâce au travail et à l'apport des membres qui s'impliquent dans les différents comités et sous-comités en y apportant leurs idées, le tout dans l'intérêt de l'industrie.

VOUS POURRIEZ DONC VOUS IMPLIQUER DANS LES COMITÉS SUIVANTS :

- Comité d'Audit;
- Comité Génie Civil;
- Comité Signalisation
- Comité Santé et Sécurité au Travail
- Comité Formation;
- Comité Communications et Marketing

Mutuelle de prévention

Des mutuelles de prévention **GESTESS** exclusivement réservées aux membres de l'AQEI.



Assurance collective

Un programme d'assurance collective d'**AGA Assurances Collectives** pour les employés des membres de l'AQEI.



Cybersécurité

VARS, division de Raymond Chabot Grant Thornton, offre aux membres AQEI ses services en gestion de sécurité de l'information.



Impō

Raymond Chabot Grant Thornton permet aux employés des membres AQEI de bénéficier d'un service de préparation de déclaration de revenus.



Activités de réseautage

Les membres de l'AQEI sont annuellement invités à participer à des activités de réseautage :



Conférence infrastructure



Congrès



Omnium Jean-Pierre-Rivest



Tournée des régions



Grande soirée annuelle



Formation

L'AQEI a à cœur de promouvoir le développement continu des travailleurs et gestionnaires de l'industrie.

C'est pourquoi elle propose diverses formations tant au niveau de la santé et sécurité du travail que de la gestion des équipes de chantier ainsi que des formations plus techniques.



Prévention et SST



Juridique, éthique et gestion



Technique

Comité exécutif

2021-2022

Du 19 avril 2021 au 30 mars 2022, les membres du Comité exécutif de l'AQEI ont siégé à quatre reprises et ce, sous la présidence de monsieur Steve Bastien.



Les membres du Comité exécutif ont notamment discuté des sujets suivants :

ADMINISTRATION COURANTE :

- Vision du nouveau président pour 2021-2022
- Vérification des conciliations bancaires, résultats trimestriels et placements
- Préparation budgétaire 2022 avec les chargés de projets et leurs présidents de comités
- Placements détenus
- Structure organisationnelle : dates annuelles charnières

SUIVIS DES TRAVAUX DES COMITÉS :

- Mesures d'urgence financière COVID-19
- Nomination des membres du CE à titre de VP sur les comités de la corporation
- Révision des plans d'action des comités et états d'avancement de ceux-ci
- Avancement de la planification stratégique 2019-2022

DE GAUCHE À DROITE :

Frédéric Cliche
Action Progex inc.

Paul Béluse
Loiselle inc.

Matthieu Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

Me Caroline Amireault
Directrice générale non membre du CA

Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

ABSENTS SUR LA PHOTO :

Éric Vallières
Roxboro Excavation inc.

Chantal Dufresne
AGA Assurances collectives

Conseil d'administration

2021-2022

Du 19 avril 2021 au 30 mars 2022, les membres du Conseil d'administration de l'AQEI ont siégé à huit reprises, et ce, sous la présidence de monsieur Steve Bastien.

En 2021, avec une planification stratégique 2019-2022 qui tirait à sa fin, l'AQEI a commencé à récolter les fruits de ses efforts triennaux.

En effet, ceux-ci auront mené la direction générale, les administrateurs et les chargés de projet vers une réorganisation de la structure interne, afin notamment de dégager de la capacité organisationnelle, mais aussi, de recadrer le rôle des chargés de projets. Afin de les appuyer dans leurs nouveaux rôles, des outils ont été mis en place (Rapport de chargée de projet / Dossier délégué par le CA aux chargés de projets).

Ce faisant, la présentation de l'état d'avancement des travaux des comités (Comité Génie civil, Comité Signalisation, Comité Santé et Sécurité au travail, Comité Formation, Comité Communications et Marketing et Comité d'Audit) par les chargés de projet aux administrateurs a évolué vers une gouvernance plus stratégique et moins opérationnelle quant aux suivis à effectuer de part et d'autre.

Un bel exemple de ces modifications fut assurément la présentation des prévisions budgétaires 2022 où les administrateurs ont pris connaissances des défis et objectifs fixés par l'équipe de la permanence. Les administrateurs ont alors cheminé vers des décisions basées sur des analyses plus stratégiques que purement monétaires.



PREMIÈRE RANGÉE :

Hugues Généreux
Généreux Construction inc.

Frédéric Cliche
Action Progex inc.

Paul Béluse
Loiselle inc.

Vickie Phaneuf
Foraction inc.

Matthieu Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

Me Caroline Amireault
Directrice générale non membre du CA

Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

Marc-André Loiselle
Ali Excavation inc.

DEUXIÈME RANGÉE :

Mathieu Kingsbury
DUROKING Construction

Mathieu Goggin
Entreprises G.N.P. inc.

Jean-François Rollin
Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Yannick Forget
Miller Thomson s.e.n.c.r.l.

Richard Naud
Groupe AllaireGince Infrastructures inc.

Michel Nadeau
IPEX inc.

Étienne Lacombe
T.G.C. inc.

Olivier Bouchard
Solenio inc.

Amélie Legros
Solenio Service inc.

Jean-François Guindon
Pomerleau inc.

ABSENTS SUR LA PHOTO :

Éric Vallières
Roxboro Excavation inc.

Chantal Dufresne
AGA Assurances Collectives

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Tenue d'une assemblée générale annuelle virtuelle
- Élection des membres du Comité exécutif
- Renouvellement de l'espace locatif occupé par les bureaux de l'AQEI
- Vérification de résultats trimestriels et placements
- Révision des mandats déclarés au Registre des lobbyistes
- Analyse et approbation du budget annuel 2022
- Suivi des adhésions et non-renouvellements des membres
- Suivi à l'avancement de la planification stratégique 2019-2022
- Politique d'investissement

SUIVIS DES TRAVAUX DES COMITÉS :

- Consultation du Secrétariat du Conseil du trésor sur l'achat québécois dans les marchés publics
- Coalition pour lutter contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction
- Table d'échanges permanente AQEI - Ville de Montréal (TEPAM)
- Baisse d'intérêt des entreprises et des professionnels face aux marchés publics

Conseil d'administration

2021-2022



Steve Bastien
CE / Président
Environnement Routier NRJ inc.



Paul Béluse
CE / Vice-président
Loiselle inc.



Éric Vallières
CE / Secrétaire-trésorier
Roxboro Excavation inc.



Frédéric Cliche
CE / Administrateur
Action Progen inc.



Matthieu Collin
CE / Administrateur
Signalisation de l'Estrie inc.



Chantal Dufresne
CE / Administratrice
AGA Assurances
Collectives



Mathieu Kingsbury
Administrateur
DUROKING Construction



Marc-André Loiselle
Administrateur
Ali Excavation inc.



Jean-François Guindon
Administrateur
Pomerleau inc.



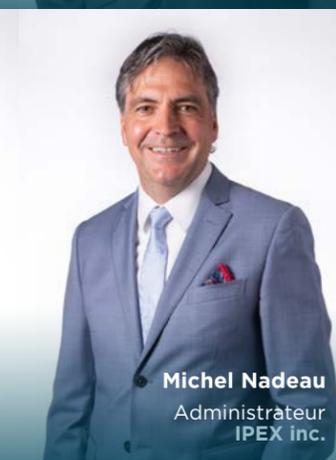
Jean-François Rollin
Administrateur
Logic-Or
(9160-3886 Québec inc.)



Vickie Phaneuf
Administratrice
Foraction inc.



Amélie Legros
Administratrice
Soleno Service inc.



Michel Nadeau
Administrateur
IPEX inc.



Olivier Bouchard
Administrateur
Soleno inc.



Yannick Forget
Administrateur
Miller Thomson s.e.n.c.r.l.



Hugues Généreux
Membre honoraire



Richard Naud
Administrateur
Groupe AllaireGince
Infrastructures inc.



Étienne Lacombe
Administrateur
T.G.C. inc.



Mathieu Goggin
Administrateur
Entreprises G.N.P. inc.

Faits marquants

2021

JANVIER

- AQEI signataire de la lettre du CPQ sur le PL59
- **Mémoire AQEI** sur la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (PL59)
- **Mémoire AQEI** sur le projet de Guide Signaleur routier de la CNESST

FÉVRIER

- **Tournée des régions** – Montérégie
- **Tournée des régions** – Québec
- AQEI participe aux réunions (première en février) du Comité consultatif portant sur le Plan d'action sécurité sur les chantiers routiers / Plan d'action 2020-2023 du MTQ
- **FORMATIONS AQEI 2021**

MARS

- Caroline Amireault panéliste au Forum sur les contrats publics organisé par Événements Les Affaires
- **FORMATIONS AQEI 2021**

AVRIL

- Congrès annuel AQEI 2021 (en mode virtuel)
- AQEI dépose propositions de modifications au Cahier des clauses administratives générales (CCAG), aux Instructions aux soumissionnaires (IAS) et aux Documents techniques normalisés d'infrastructures (DTNI) (Ville de Montréal)

MAI

- AQEI participe au projet pilote de la RBQ sur la formation continue
- Présentation aux membres AQEI de l'étude finale de Raymond Chabot Grant Thornton sur la baisse d'intérêt des entrepreneurs et des professionnels face aux marchés publics
- Le Conseil du trésor rencontre AQEI pour échanger sur les enjeux de la construction et sur l'achat local
- AQEI dépose propositions de modifications des critères de réception des conduites neuves (Ville de Montréal)

JUIN

- Rencontres (juin-décembre) des donneurs d'ouvrage pour présenter les résultats de l'étude de Raymond Chabot Grant Thornton sur la baisse d'intérêt des entrepreneurs et des professionnels face aux marchés publics
- **AQEI est reconnue comme ORGANISME DISPENSATEUR par la RBQ**
- Conférence tête-à-tête avec Pierre Pomerleau
- À l'invitation de AQEI, le ministre François Bonnardel visite un chantier (Promenade Samuel de Champlain) en lien avec la sécurité des travailleurs de chantiers, notamment les signaleurs routiers
- **Mémoire AQEI** sur le projet de Règlement modifiant le Code de sécurité pour les travaux de construction
- **Mémoire AQEI** sur le projet de Règlement modifiant le Code de sécurité pour les travaux de construction, le Règlement santé et sécurité au travail et le Règlement sur la santé et sécurité dans les mines
- Discussion avec la Ville de Montréal au sujet des impacts imminents de la grève des scientifiques à la Ville de Montréal.

Se retourner et constater tout le travail accompli !

JUILLET

- AQEI rédige une lettre d'opinion à l'intention des donneurs d'ouvrage sur la pénurie de matériaux

AOÛT

- Caroline Amireault accorde entrevue au Journal Journal de Montréal (travail des signaleurs routiers)
- 19^e Omnium Jean-Pierre-Rivest

SEPTEMBRE

- AQEI (AAPPQ, AFG, ACQ, ACRGTQ, CEGQ) transmettent lettres au SCT et au MAMH pour création de tables collaboratives (intérêt des entrepreneurs et professionnels face aux marchés publics)
- AQEI adopte un Politique de télétravail
- AQEI dépose au MTQ des propositions de modifications au CCDG et aux Tomes
- AQEI dépose au MTQ des propositions de modifications au Recueil des tarifs de camionnage en vrac
- AQEI participe à la lettre ouverte des associations patronales à l'intention du ministre du Travail concernant le PL59
- **Tournée des régions** – Laurentides
- Rencontre avec l'équipe du ministre du Travail dans le dossier du futur décret des signaleurs routiers
- Début des travaux du sous-comité AQEI sur la barrière de circulation pour travaux du MTQ
- **CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE** Entretien avec Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

OCTOBRE

- Caroline Amireault panéliste au webinaire ESPACE OBNL
- Coalition sur les retards de paiement présente le bilan du projet pilote (volet entrepreneur) au SCT
- Invitation et acceptation de AQEI à participer au nouveau comité consultatif pour le dossier Traces Québec
- Discussion avec MTQ dans le dossier des décès des travailleurs routiers, particulièrement des signaleurs routiers
- Formation (groupe-test) « Intervention sécuritaire du signaleur routier »

NOVEMBRE

- Lac-à-l'épaule pour équipe permanence AQEI
- **CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE** Prolongement du REM vers l'Est de Montréal
- AQEI (APMLQ et RECIQ) transmettent lettre au MTQ pour réintégration à la Table ministérielle sur le transport de vrac au Québec

DÉCEMBRE

- Les 5 formations présentées par AQEI à la RBQ (projet pilote formation continue) sont reconnues et accréditées
- **CONFÉRENCE INFRASTRUCTURE** Projet Terminal 21 | Port de Trois-Rivières
- Réunion du sous-comité sur la barrière de circulation pour travaux du MTQ
- Vote final sur le projet de Décret dans l'industrie de la signalisation routière



La Coalition – Formation gratuite en ligne

Les premiers mois de l'année 2021 auront permis aux représentants de la *Coalition contre les retards de paiements dans la construction* (dont fait activement partie l'AQEI) d'appuyer les entrepreneurs qui étaient en pleine réalisation de travaux dans le cadre du projet pilote.

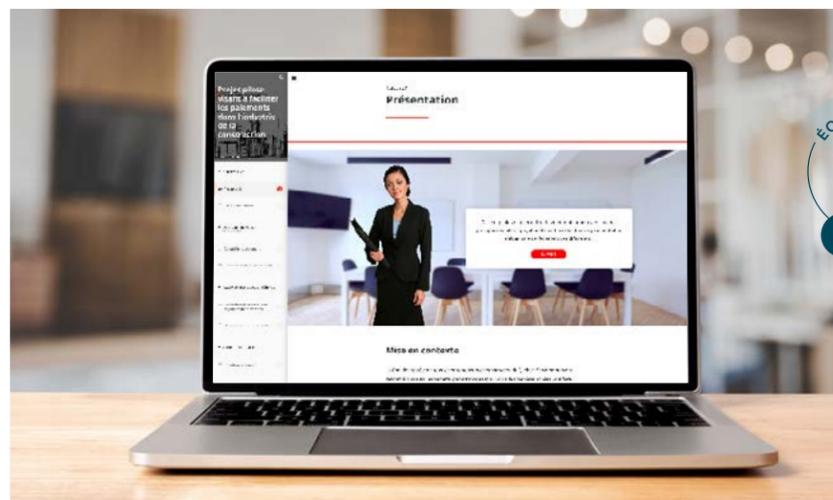


la Coalition a cru pertinent de bâtir une **FORMATION** sur mesure pour les entreprises qui auraient à réaliser ces travaux.

À la suite du premier projet pilote mis en place par le Secrétariat du Conseil du trésor pour faciliter les paiements dans l'industrie de la construction et

De plus, avec l'arrivée de 180 nouveaux projets de construction (fin décembre 2020) énumérés dans la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, tous visés par les paramètres de l'*Arrêté ministériel 2018-01*,

des premiers résultats de la reddition de compte, la Coalition a constaté que les différents acteurs de l'industrie manquaient d'informations afin de pouvoir pleinement bénéficier des paramètres visant à faciliter les paiements de leurs travaux.



Pour assurer le succès des projets énumérés à l'Annexe 1 de la Loi 66, la Coalition a décidé de bâtir une formation en ligne gratuite pour expliquer en détail les différents éléments visant à faciliter le paiement des entreprises en construction, en particulier :

- Le calendrier de paiement obligatoire
- Le règlement des différends et la saisie de l'intervenant-expert

Par cette formation, la Coalition souhaite donc accompagner les entrepreneurs afin qu'ils tirent le plein bénéfice des paramètres de l'Arrêté ministériel 2018-01.

Disponible gratuitement sur le site Internet de l'AQEI ainsi que pour l'ensemble des entrepreneurs et leurs sous-traitants, cette formation vise à favoriser la compréhension des paramètres de l'Arrêté ministériel 2018-01 qui s'appliqueront aux projets énumérés à l'Annexe 1 de la Loi 66.

La Coalition – Bilan final

Tous les mois de l'été 2021 auront été utilisés par les représentants de la Coalition (dont l'AQEI) pour joindre presque tous les entrepreneurs ainsi que leurs sous-traitants dont les travaux étaient visés par le projet pilote.

Ces appels/courriels/messages visaient à s'assurer que ceux-ci aient bien complété et retourné au SCT leurs redditions de compte (**Annexe 3** : Reddition de comptes à la fin de chaque contrat et sous-contrat publics visés par le projet pilote et **Annexe 1** : Reddition de comptes à la fin de chaque intervention d'un intervenant-expert), et ce, à la suite de la réalisation de leurs travaux.

La réponse des membres AQEI fut plus que rapide et instantanée, les courriels entraient rapidement et les réponses étaient d'une grande utilité. Ayant en main ces informations, l'AQEI put facilement participer à la rédaction du **Bilan final** que la Coalition se devait de compléter et retourner au SCT au début de l'automne 2021.

C'est donc le 24 novembre 2021 que la Coalition a déposé auprès du SCT son *Bilan concernant la fin du projet pilote visant à faciliter le paiement aux entreprises parties à des contrats publics de travaux de construction*. Voici quelques extraits de ce Bilan :

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

La Coalition constate que le projet pilote a eu des effets positifs sur les délais de paiement et l'expérience s'est avérée en grande partie bénéfique. En outre, les constatations de la Coalition sont à l'effet que les contrats soumis au projet pilote se sont déroulés en général de manière plus efficace et harmonieuse que pour les contrats non visés.

Le projet pilote a, à plusieurs reprises, favorisé et accéléré les ententes entre les parties concernant les demandes de paiement et plus particulièrement le paiement des changements au contrat, en prévoyant des délais définis pour l'approbation de ceux-ci et en prévoyant la possibilité de mettre fin rapidement à tout litige pouvant intervenir durant l'exécution des contrats. De plus, l'assurance d'obtenir un paiement dans un délai déterminé a de plus favorisé l'intérêt des entrepreneurs pour ces contrats de même que celui des sous-traitants.



La Coalition – Bilan final

PROPOSITIONS DE LA COALITION POUR UNE FUTURE LOI :

À la lumière des redditions de compte produites par les entrepreneurs et leurs sous-traitants, la Coalition soulignait dans son *Bilan final* que, pour le CALENDRIER DE PAIEMENT :

- soient précisés les documents supplémentaires qui peuvent être demandés par un donneur d'ouvrage pour considérer une demande de paiement complète. Il a été constaté que certains donneurs d'ouvrage demandaient plusieurs documents non essentiels à la demande de paiement
- soit précisé que les travaux effectués dans le cadre d'un avis ou d'un ordre de changement puissent être facturés et payés chaque mois. Il est constaté que cette disposition n'a pas été appliquée dans le cadre du projet pilote de la manière prévue, malgré une précision du Conseil du trésor à cet effet dans la FAQ publiée sur son site Internet
- soit précisé que le refus non motivé d'une demande de paiement par le donneur d'ouvrage doit constituer une présomption d'acceptation de la demande de paiement par celui-ci
- la partie qui fait défaut d'émettre des justifications devrait être privée d'invoquer des motifs supplémentaires à ceux indiqués à son avis de refus lors d'une intervention avec un Intervenant-expert
- prévoir une sanction sous forme d'intérêts et pénalités si une partie fait défaut de respecter le calendrier de paiements conformément aux dispositions prévoyant ces modalités

À la lumière des redditions de compte produites par les entrepreneurs et leurs sous-traitants, la Coalition soulignait dans son Bilan final que, pour le mécanisme de l'INTERVENANT-EXPERT :

- de modifier l'article pour que les parties PUISSENT et non DOIVENT soumettre tout différend à l'intervenant-expert (ci-après « IE ») avant tout autre recours. Cette modification



En 2021, ce sont plus de 25 rencontres, appels conférences, événements auxquels l'AQEI a participé dans ce dossier de la Coalition.

permettrait aux parties d'avoir recours à un autre mode de règlement des différends si elles y consentent. À défaut d'entente, le recours à l'intervenant-expert s'appliquerait toujours

- tout différend puisse être soumis à l'IE, en retirant la condition relative à l'incidence sur les paiements qui était prévue. Cette demande permettrait de clarifier les pouvoirs des IE, qui ont parfois refusé de se prononcer sur un élément, car il ne représentait pas directement un montant monétaire
- qu'il soit prévu la possibilité pour les parties de joindre plusieurs différends dans une même demande d'intervention, ce qui n'était pas prévu dans le projet pilote
- qu'afin qu'une intervention puisse porter sur l'entièreté du différend, la Coalition propose qu'il y ait la possibilité pour l'IE d'appeler un tiers comme partie lorsqu'il est nécessaire de le faire pour régler le litige en totalité. Par exemple, dans une situation où un donneur d'ouvrage refuse une demande de paiement d'un sous-traitant, celui-ci ne peut que demander l'intervention de l'IE avec l'entrepreneur général, qui devra à son tour faire une nouvelle demande d'intervention envers le donneur d'ouvrage, ce qui est contraire à l'objectif recherché qui est de régler rapidement les différends
- que si une partie ne respecte pas la décision de l'IE, qu'il soit possible de faire homologuer cette décision par un tribunal afin de s'assurer de son respect

A VENIR EN
2022

Le Conseil du Trésor, suivant la réception des commentaires de la Coalition, de l'IMAQ et des donneurs d'ouvrage, doit publier prochainement (début 2022) son rapport sur la mise en œuvre du projet pilote dans lequel il évaluera la possibilité d'adopter un cadre visant à faciliter les paiements aux entrepreneurs.

C'est avec enthousiasme que la Coalition attend la publication de ce rapport, qui lui permettra de poursuivre ses travaux afin qu'un projet de loi d'ordre public soit adopté pour éliminer une fois pour toutes les délais de paiement dans l'industrie de la construction.

Accès aux marchés publics

Tout au cours de l'année 2020 et le début de l'année 2021, les associés de chez *Raymond Chabot Grant Thornton* ont sondé, colligé et analysé les réponses des quelques 680 professionnels et entrepreneurs en construction, membres des 6 associations regroupées : ACQ, AAPPQ, ACRGTQ, AFG, CEGQ et AQEI, les menant à rédiger et finaliser leur étude au printemps 2021.

C'est donc au printemps 2021 que l'AQEI et les cinq autres associations ont été en mesure de dévoiler les résultats de cette vaste **CONSULTATION** qui démontre clairement que les donneurs d'ouvrage publics sont en perte de vitesse quant à l'intérêt qu'ils suscitent auprès des entrepreneurs et des professionnels du secteur de la construction. Devant les résultats de cette étude, les six associations ont donc entrepris plusieurs rencontres auprès des donneurs d'ouvrage publics pour leur présenter les résultats de cette enquête et leur proposer des pistes de solutions pour améliorer l'accès aux marchés publics.

L'étude démontre que l'intérêt envers les marchés publics connaît une importante baisse tant chez les entrepreneurs (38 %) que chez les professionnels (40 %). Aux yeux des répondants, trop peu de donneurs d'ouvrage publics mettent en place des conditions attrayantes pour les soumissionnaires. En plus de la surchauffe du marché et de la rareté de la main-d'œuvre, ce manque d'attractivité des marchés publics fait en sorte que près de 75 % des répondants confirment écarter les donneurs d'ouvrage publics en fonction des conditions qu'ils offrent.

Parmi les principales raisons contribuant à la baisse d'intérêt pour les contrats publics, on retrouve :

- Les clauses de transfert de risque et de pénalités diverses
- Les délais de paiement
- La désuétude des tarifs d'honoraires des architectes et des ingénieurs



Tous ces irritants poussent 72% des entrepreneurs et 82% de professionnels à écarter des donneurs d'ouvrages publics en raison des conditions qu'ils offrent.

CINQ PRINCIPAUX ENJEUX NOURRISSENT LA BAISSÉ D'INTÉRÊT DES ENTREPRENEURS ET PROFESSIONNELS QUÉBÉCOIS

<p>Modalités de paiement mal adaptées</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Clauses contractuelles peu attrayantes</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Enjeux en lien avec le processus d'appel d'offres</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Lourdeur de la gestion contractuelle</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>	<p>Prépondérance du prix dans certains marchés</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>Professionnels</p>
---	---	--	---	--



Accès aux marchés publics Des solutions pour rendre les donneurs d'ouvrage publics plus attractifs

Afin de remédier à la situation et de favoriser une plus grande qualité des projets, l'industrie de la construction invite le gouvernement à former un groupe de travail composé de donneurs d'ouvrage publics, d'entrepreneurs et de professionnels. Selon l'industrie, plusieurs pistes de solutions permettraient d'optimiser les conditions d'exécution et la collaboration dans les marchés publics.

Les répondants à la consultation de Raymond Chabot Grant Thornton suggèrent **quatre grands axes d'intervention** :

Attractivité des contrats	Préparation d'appels d'offres clairs, plus équitables et attractifs pour les soumissionnaires et utilisation du mode de réalisation le mieux adapté à la nature du contrat. Cette solution consisterait notamment à retirer les clauses abusives des contrats, réduire la durée de validité des appels d'offres/soumissions et produire des appels d'offres de meilleure qualité.
Règlement des différends	Adoption d'une attitude collaborative facilitant les négociations et un processus de règlement des différends transparent et standardisé afin de faciliter l'avancement du projet et en assurer une gestion équitable.
Modalités de paiement	Mise en place d'un calendrier de paiement avec des délais fixes qui prévoit notamment des clauses d'engagement pour les donneurs d'ouvrage afin d'assurer que les contractants et sous-contractants soient rémunérés dans des délais raisonnables.
Interventions gouvernementales	Mise en œuvre d'interventions gouvernementales pour standardiser les processus des différents donneurs d'ouvrage. Ces interventions devraient comprendre l'indexation du tarif d'honoraires des architectes et des ingénieurs, le développement de critères de qualité favorisant la concurrence pour la sélection des professionnels ainsi que l'optimisation et la standardisation des processus d'appels d'offres.



« La consultation illustre la dégradation des relations entre les donneurs d'ouvrage publics et les entrepreneurs, et c'est une tendance que nous observons depuis plusieurs années sur le terrain. Nous devons mettre en place une saine collaboration entre toutes les parties prenantes pour assurer le succès de la relance économique. L'AQEI travaillera ainsi étroitement avec les autres associations pour sensibiliser les instances concernées et trouver des solutions durables pour une meilleure collaboration entre les acteurs de l'industrie ».

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale de l'AQEI

Accès aux marchés publics Tables collaboratives

Avec les investissements publics dans les infrastructures qui ne cessent d'augmenter et les enjeux actuels liés à la rareté de la main-d'œuvre, un dialogue ouvert doit s'amorcer entre les donneurs d'ouvrage publics et les associations d'entrepreneurs et de professionnels, afin d'analyser les enjeux soulevés et de trouver des solutions. La collaboration entre les donneurs d'ouvrage et les associations est une priorité, puisqu'elle permettra de répondre à un large éventail d'enjeux et d'améliorer la qualité des projets et la durabilité des infrastructures.

L'ensemble de l'industrie québécoise de la construction, incluant, les donneurs d'ouvrage et leurs représentants, les entrepreneurs et les professionnels ainsi que les citoyens y gageront.

Voilà pourquoi, en septembre 2021, les six associations ont transmis une lettre au Secrétariat du Conseil du trésor et une lettre au MAMH pour demander la création de Tables collaboratives auxquelles les associations pourront siéger afin de concrétiser la mise en place des solutions proposées.



AVRIL 2021

Présentation de la *Consultation visant à évaluer le niveau d'intérêt des entrepreneurs et des professionnels envers les marchés publics*



MAI 2021

Communiqué officiel aux membres et aux médias :



Webinaire présenté aux membres de l'AQEI / Résultats de la consultation RCGT



JUIN 2021

Présentations auprès de :

- MAMH
- AADDG
- AIMQ
- UMQ
- FQM
- Ville de Montréal (Bureau Contrôleur général)
- FCCQ
- Ville de Laval
- Conseil du trésor
- Ville de Gatineau

JUILLET 2021

Présentation auprès de :

- Ville de Montréal (direction générale)

AOÛT 2021

Présentation auprès de :

- Ville Montréal (Commission d'examen des contrats)

SEPTEMBRE 2021

Présentation auprès de :

- Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)

En 2021, ce sont plus d'une quarantaine de rencontres, appels conférences, événements auxquels l'AQEI a participé dans ce dossier.

Mandats des comités



Audit

Le Comité d'Audit (Cd'A) porte la majorité de son attention sur l'optimisation de la gouvernance et des finances de l'association



Génie Civil

Le Comité Génie Civil (CGC) a pour mission de promouvoir et de protéger les intérêts des membres en commentant les projets de loi, règlements, normes et documents administratifs. Les membres du CGC représentent les membres de l'AQEI lors de rencontres avec différents ministères, organismes, municipalités, donneurs d'ouvrage et compagnies de cautionnement.



Formation

Le Comité Formation (CF) est responsable du Programme Reconnaissance de l'AQEI. Le CF voit à l'organisation de formations directement reliées au travail des entrepreneurs en infrastructure. Il développe et organise les formations AQEI pour répondre aux besoins des entrepreneurs et de leurs employés, ce qui assure un choix diversifié et une programmation de qualité.



Signalisation

Le Comité Signalisation (CS) a pour mission de promouvoir et protéger les intérêts des membres œuvrant dans l'industrie de la signalisation routière du Québec. Les membres du CS commentent les décrets, les règlements et normes afin de faire avancer les dossiers auprès des différents intervenants tels que les ministères, organismes et donneurs d'ouvrage ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).



Santé et Sécurité au Travail

Le Comité Santé et Sécurité au Travail (C-SST) élabore des solutions aux problématiques communes rencontrées en génie civil municipal et en signalisation. Il travaille à maintenir et prioriser la santé et le bien-être des travailleurs ainsi qu'à standardiser les méthodes de travail.



Comité Communications et Marketing

Le Comité Communications et Marketing (CCM) assure la qualité des informations transmises aux membres de l'AQEI, accroît le nombre de membres à l'AQEI et augmente la visibilité et la notoriété de l'association. Pour ce faire, le CCM chapeaute les activités de recrutement et de réseautage (le Congrès annuel, l'Omnium Jean-Pierre-Rivest et la Grande soirée annuelle).

Accès aux marchés publics

Six associations de l'industrie de la construction au Québec se regroupent ponctuellement afin de rétablir le dialogue, la confiance et la collaboration entre les entrepreneurs généraux, les professionnels et les donneurs d'ouvrage publics. Le regroupement d'associations intervient dans le cadre d'un désintéret marqué des entrepreneurs et professionnels envers les marchés publics.



Coalition contre les retards de paiement dans la construction

La Coalition souhaite que les entrepreneurs soient payés dans un délai raisonnable de 30 jours pour les travaux qu'ils ont dûment exécutés et pour lesquels ils ont engagé des dépenses.

Forum sur les initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)

Le Forum mobilise les parties prenantes de l'écosystème de la construction en facilitant la collaboration et la complémentarité entre les acteurs pour agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur.



Cd'A
Comité
d'Audit

Les membres du Comité d'Audit reçoivent périodiquement les principaux documents financiers de la gestion courante de l'AQEI afin de surveiller la crédibilité et l'objectivité de l'information financière de la corporation.

PRÈS DE
3
RENCONTRES

PUBLICATIONS
15
AU CANALISATEUR

EN 2021, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CD'A

PRÉSIDENT

Guillaume Dufort-Lemay
Systèmes Urbains inc.

VICE-PRÉSIDENTE (CE)

Chantal Dufresne
AGA Assurances Collectives

MEMBRE D'OFFICE

Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

MEMBRES

Éric Vallières
Roxboro Excavation inc.
Sébastien Claveau
Loiselle inc.

INVITÉS

Mario Rubano
Rubano, Scalia s.e.n.c.r.l.

Gianni Cecere
Rubano, Scalia s.e.n.c.r.l.

AQEI

Nadia Forest
Coordonnatrice à la comptabilité

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

En 2021, le comité d'Audit (Cd'A) a tenu deux réunions en vidéoconférence. Le mandat du Cd'A a principalement porté sur :

- L'élaboration d'une politique de placement pour déterminer les objectifs d'investissement et faciliter la gestion des placements. Cette politique a été présentée pour approbation au Conseil d'administration en fin d'année
- La supervision de la divulgation financière, des contrôles corporatifs et des systèmes de gestion de risque d'un OBNL
- La nomination et la vigie de l'indépendance de la firme d'experts-comptables externes ainsi que la formulation de leur mandat
- La révision et la recommandation d'approbation, par le Conseil d'administration, des états financiers annuels de la corporation
- Tout autre mandat déterminé par le Conseil d'administration concernant les affaires financières et administratives de la corporation

En 2021, le Cd'A a également été informé et a pris connaissance des demandes de subvention gouvernementale effectuées par l'association, toujours en raison de la pandémie.



CGC

Comité
Génie
Civil

En 2021, les membres du CGC ont tenu deux réunions afin de faire avancer les dossiers du CGC.

Les sous-comités du CCG ont également contribué activement à l'avancement des dossiers afin d'atteindre plusieurs objectifs de 2021 prévus au Plan d'actions CGC 2019-2022.

PRÈS DE
90
RENCONTRES

EN 2021, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CGC

CO-PRÉSIDENTS

Judith Aubry
Bricon (175784 Canada inc.)

Olivier Bouchard
Solenio inc.

Mary-Pier Marcheterre
Gowling WLG (Canada)
s.e.n.r.c.l., s.r.l.

CO-VICE-PRÉSIDENTS (CE)

Mathieu Goggin
Entreprises G.N.P. inc.

Paul Béluse
Loiselle inc.

MEMBRE D'OFFICE

Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

AQEI

Sandra Oxley
Chargée de projets – Génie civil
& voirie

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

MEMBRES DU COMITÉ

Alain Charky
IPEX inc.

Alex Hébert
Les Constructions EDGUY inc.

Alexandre Bergevin
Environnement Routier NRJ inc.

Alexandre Champoux
Civalgo (9367-3598 Québec inc.)

Alvaro Peressuliti
Mueller Canada Ltd

Amine Akabli
IPEX inc.

Bruno Martel
Les Excavations G. Allard inc.

Carole-Anne Basque
Action Progex Inc.

Domenico Miceli
Forterra Conduite Sous Pression inc.

Dominic Sarrazin
Sintra inc.

Étienne Lacombe
T.G.C. inc.

Fred Burelle
Skyline (PHP) Canada ULC

Frédéric Bois
EJ Canada, ULC

Frédéric Chouinard
Germain Lapalme & Fils inc.

Jean-François Guindon
Pomerleau inc.

Jean-François Ménard
Foraction inc.

Marc-André Poliquin
Emco Corporation

Marco Plante
Eurovia Québec Construction inc.

Mathieu Goggin
Entreprises G.N.P. inc.

Mathieu Champagne
Réal Huot inc.

Michal Pawelczak
NAPCO (Groupe Royal inc.)

Monique Barabé
Boisclair & Fils inc.

Renée Trachy
Texel Matériaux Techniques inc.

Samuel Choinière
Groupe AllaireGince Infrastructure inc.

Silda Rivas
Texel Matériaux Techniques inc.

Sonia Couture
Loiselle inc.

Yannick Forget
Miller Thomson s.e.n.c.r.l.



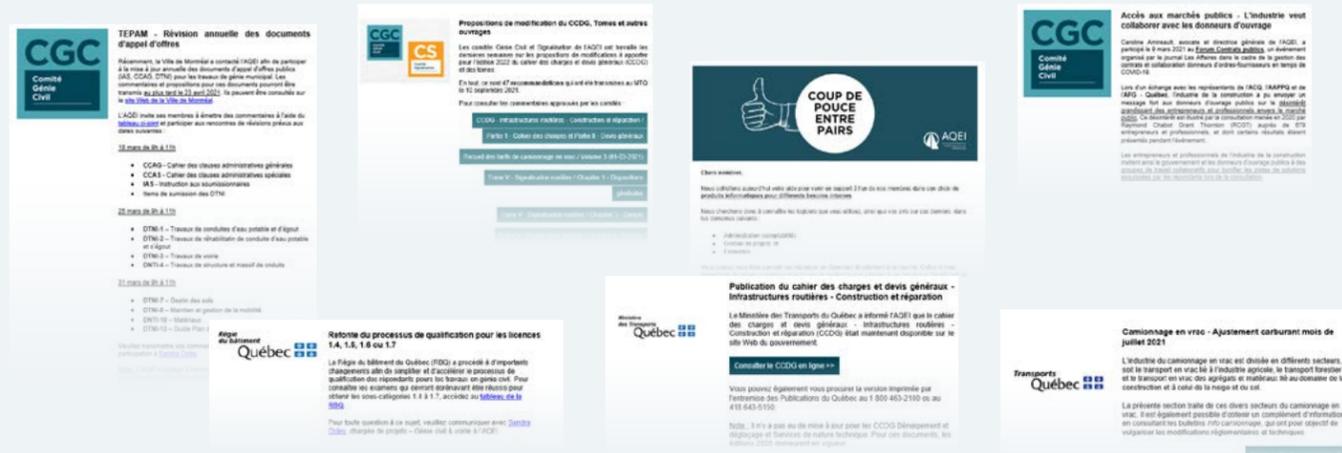
40 publications

CGC et ses sous-comités

35 publications

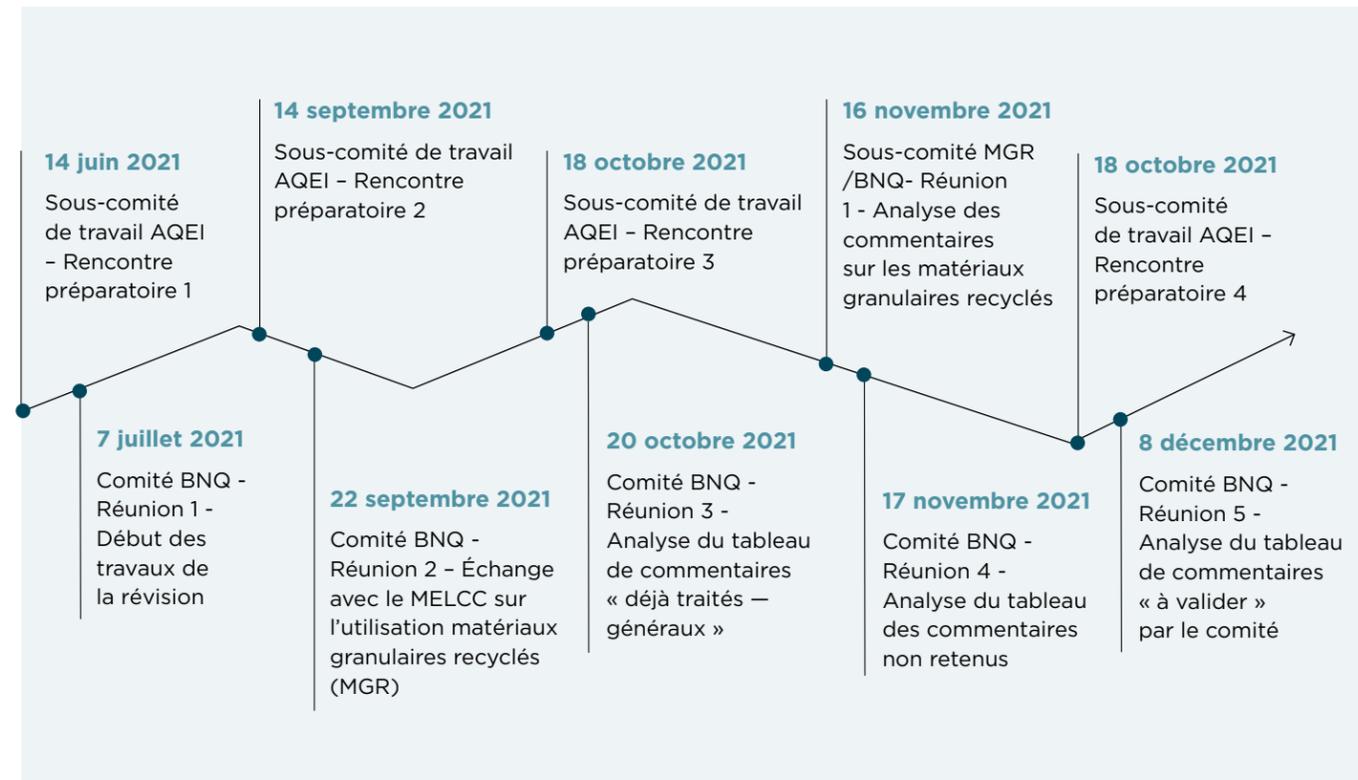
En collaboration avec le ministère du Transport du Québec et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements de l'environnement pour tenir les membres informés.

En voici quelques-unes :



Avancement des travaux du comité de révision de la norme BNQ 1809-300

En 2021, les membres du Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300 ont poursuivi leur implication dans le comité de révision de la norme BNQ 1809-300 pour la publication du modificatif n°2.



BNQ 1809-300

TRAVAUX DE CONSTRUCTION – CLAUSES TECHNIQUES GÉNÉRALES – CONDUITE D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT – RÉVISION DE LA 6^e ÉDITION

Comme nous le mentionnions dans le Rapport annuel 2020, l'AQEI a produit une douzaine de commentaires en vue de la révision de la norme BNQ 1809-300.

C'est donc en 2021 que les travaux de la révision de la 6^e édition de la norme BNQ 1809-300 ont débuté. Le Sous-

comité de travail AQEI / BNQ 1809-300 a donc participé à de nombreuses rencontres du comité de normalisation du BNQ afin de présenter des propositions de modifications et faire valoir les intérêts de ses membres.



À VENIR EN
2022

Le Sous-comité de travail AQEI / BNQ 1809-300 poursuivra sa participation active pour les prochaines étapes de la révision en vue de la publication de la 6^e édition en 2023.

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / BNQ 1809-300

MEMBRES

- Étienne Lacombe**
T.G.C. inc.
- Maxime Charbonneau**
DUROKING Construction (9200-2088 Québec inc.)
- Maxime Limoges**
Pomerleau inc.
- Maxime Montminy**
Les Entreprises Michaudville inc.
- Paul-Étienne Décarie**
T.G.C. inc.
- Sonia Couture**
Loiselle inc.

AQEI

- Sandra Oxley**
Chargée de projets – Génie civil & voirie

Table d'échange permanente AQEI / Ville de Montréal (TEPAM)

En 2021, les membres du Sous-comité de travail AQEI / TEPAM ont soumis plusieurs sujets à l'avancement de la TEPAM. Au cours de l'année, des groupes de travail ont également été créés pour travailler sur des pistes de solutions aux enjeux présentés.

SUJETS AMENÉS À LA TEPAM : FICHE-MANDAT	AVANCÉS ET RÉSULTATS POSITIFS
Délai de validité des soumissions/cautionnement	Les discussions se poursuivent pour aller vers 60 jours.
Calendrier de projet	Au bout de trois rencontres du Groupe de travail B002- calendrier de projet, les membres ont déposé au comité direction TEPAM leur rapport de travail avec leurs propositions. Rencontres : <ul style="list-style-type: none"> • 20 janvier 2021 • 31 août 2021 • 9 septembre 2021
Réponses pendant les appels d'offres	La Ville de Montréal a décidé de mettre en place un comité interne d'analyse des questions-réponses formulées pendant les appels d'offres. Ce comité interne est suivi par le comité direction TEPAM.
AMP - Contrats et sous-contrats visés	Analyse juridique en cours à la Ville.
Santé et sécurité : Procédure de cadencement	Le Groupe de travail B005 - Santé et sécurité : Procédure de cadencement s'est rencontré à deux reprises en 2021. Un rapport de propositions a été déposé en septembre 2021 au comité de direction. Rencontres : <ul style="list-style-type: none"> • 28 avril 2021 • 1^{er} septembre 2021
Rôles et Responsabilités des arpenteurs géomètres	Le Groupe de travail a transmis des questions à l'ordre des arpenteurs géomètres pour trouver des alternatives possibles. Rencontre : <ul style="list-style-type: none"> • 25 janvier 2021



Homologation des standards de matériaux (Béton et autres matériaux de construction)	Multiplication des rapports et certifications à obtenir par les entrepreneurs généraux. Coûts et délais occasionnés, la fiche a été présentée à la TEPAM pour analyse.
Architecte paysagiste	La fiche d'enjeu a été déposée au comité de direction et est en analyse.
Quantité au bordereau	Impression par les entrepreneurs que lors de la réalisation des travaux, plusieurs travaux, pourtant demandés à l'appel d'offres, sont retirés des projets. Vérifications seront effectuées par la Ville.
Prolongation de garantie des travaux	Dossier clos : Peu de cas nécessiteraient une prolongation ou cautionnement d'entretien
Critères de rendement (transparence d'évaluation pointage)	Dossier clos : Révision des documents contractuels de la Ville de Montréal, Art. 4.4 CCAG (2021)

Autres sujets également discutés à la TEPAM

- Multiples payeurs sur un même projet
- Processus de révision CCAG et DTNI
- Balises COVID-19
- Projet pilote pour contrer les retards de paiement
- Lien contractuel direct entre DD et EG
- Localisation de conduites abandonnées
- Taux (camionnettes, outils...)
- Libération des retenues (libération partielle, cautionnement d'entretien)
- Critères de réception des conduites neuves
- Modification du modèle d'alarme de recul des camions (équipements)
- Délai de la Ville pour régler les travaux supplémentaires
- 10% retenue contractuelle & caution d'entretien
- % frais généraux
- Clause ou règlement contradictoire (Horaire/ signalisation arrondissement)



Webinaires en collaboration avec la Ville de Montréal

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATION

Webinaire en collaboration avec la Ville de Montréal

45
participants

CHARTRE DES CHANTIERS

Webinaire en collaboration avec la Ville de Montréal : Charte montréalaise des chantiers. Deux représentations ont été tenues

45
participants
18 mars 2021

66
participants
27 mai 2021

PLATEFORME AGIR

Webinaire en collaboration avec la Ville de Montréal sur l'assistance de gestion des interventions dans la rue (AGIR) a été tenu en février 2021.

50
participants

À VENIR EN
2022

Reprise des travaux du Comité de direction et des groupes de travail, après révision de la priorisation des dossiers

INFORMEZ-VOUS

Informez-vous auprès de l'AQEI pour faire partie des futurs groupes de travail !

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / TEPAM

MEMBRES

- Alexandre Bergevin**
Environnement Routier NRJ inc.
- Alexis Deschenes**
Roxboro Excavation inc.
- Benjamin Odonnell**
Aviva Surety
- Carl Henri**
Groupe MGC
- Didier Girard**
Sanexen Services Environnementaux inc.
- Éric Vallières**
Roxboro Excavation inc.
- Étienne Lacombe**
T.G.C. inc.
- Jean-Francois Dagenais**
BCF Avocats d'affaires (BCF, s.e.n.c.r.l.)
- Jean-François Guindon**
Pomerleau inc.
- Jérémy Bolduc-Fradette**
Pomerleau inc.
- Joey Pileggi**
Les Entreprises Michaudville inc.
- Lorraine Daoust**
Intact Compagnie d'Assurance
- Lorraine Klein**
C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.
- Luc Gauvin**
Compagnie d'Assurance Trisura Garantie
- Marc-Antoine Leclerc**
Les Entreprises Claude Chagnon inc.
- Marco Plante**
Eurovia Québec Construction inc.
- Mary-Pier Marcherre**
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.
- Maxime Charbonneau**
DUROKING Construction (9200-2088 Québec inc.)
- Olivier Laurin**
Environnement Routier NRJ inc.
- Paul Béluse**
Loiselle inc.
- Pierre Dagenais**
Aménagement Côté Jardin Inc.
- Sonia Couture**
Loiselle inc.
- Steve Bastien**
Environnement Routier NRJ inc
- Éric Vallières**
Roxboro Excavation inc.
- Paul Béluse**
Loiselle inc.
- Steve Bastien**
Environnement Routier NRJ inc
- Sandra Oxley**
Chargée de projet- Génie civil & voirie
- Caroline Amireault**
Avocate et directrice générale

REPRÉSENTANTS AQEI AU COMITÉ DE DIRECTION TEPAM

Montréal

Processus de révision annuelle des documents d'appel d'offres (CCAG, DTNI, IAS)

En 2021, la Ville de Montréal a sollicité l'AQEI afin qu'elle participe au processus de révision de ses documents d'appel d'offres. Au bout de **quatre rencontres de travail**, les membres du Sous-comité de travail AQEI / Révision annuelle DTNI ont transmis **40 propositions de modification** qui se veulent autant à l'avantage de la Ville que des entrepreneurs et, par le fait même, de toute l'industrie.

COMMENTAIRES DE L'AQEI SUR LES CRITÈRES DE RÉCEPTION DES CONDUITES NEUVES

CCAG/CCAS : Cahier des clauses administratives générales / spéciales	AQEI dépose 14 commentaires
IAS : Instructions aux soumissionnaires	AQEI dépose 4 commentaires
Items de soumission : Formulaire - Items de soumission des DTNI	AQEI dépose 1 commentaire
DTNI-1 : Travaux de conduites d'eau potable et d'égout	AQEI dépose 7 commentaires
DTNI-2 : Travaux de réhabilitation de conduite d'eau potable et d'égout	AQEI dépose 1 commentaire
DTNI-3 : Travaux de voirie	AQEI dépose 1 commentaire
DTNI-8 : Maintien et gestion de la mobilité	AQEI dépose 1 commentaire
DTNI-10 : Matériaux	AQEI dépose 10 commentaires
DTNI-11 : Répertoire de prix unitaires pour les travaux d'infrastructure	AQEI dépose 1 commentaire

Novembre 2021, publication des mises à jour afin que celles-ci soient intégrées dans les futurs documents d'appel d'offres.



Critères de réception des conduites neuves

En mai 2021, des membres du Sous-comité de travail AQEI / Critères de réception des conduites neuves ont participé à une téléconférence avec le comité d'évaluation des déficiences de la Ville de Montréal pour la présentation finale du tableau des critères de réception des conduites neuves. À la suite de cette présentation, une lettre de l'AQEI a été transmise et présentée au comité de la Ville, suggérant quelques propositions de modifications avant la mise en vigueur du tableau :

COMMENTAIRES DE L'AQEI SUR LES CRITÈRES DE RÉCEPTION DES CONDUITES NEUVES

COMMENTAIRE 1 Essai de déformation	AQEI suggère: avant qu'une demande de recommencer les travaux soit signifiée par la Ville lorsque la déformation est au-delà de 7,5%, que l'entrepreneur ait droit à une contre-expertise.
COMMENTAIRE 2 Reprise de travaux, lorsque 15 % des feuilles sont touchées	AQEI mentionne que le critère du 15% est totalement inacceptable et demande qu'il soit complètement retiré du tableau.
COMMENTAIRE 3 Formation envisageable	AQEI suggère, qu'avant que ces nouvelles exigences ne soient incluses dans les devis, que les surveillants qui auront à l'appliquer aient à suivre une formation obligatoire.
COMMENTAIRE 4 Projet-pilote	L'AQEI réitère sa suggestion soit, qu'avant que ces nouvelles exigences soient intégrées dans les documents d'appel d'offres de la Ville de Montréal, que la Ville teste l'utilisation du tableau des critères via un projet-pilote dans le cadre de projets de complexité différente. Ainsi, les critères pourraient être testés et les intervenants seraient en mesure de comprendre l'impact de ce tableau au niveau de la gestion en chantier, du délai d'exécution et des frais pouvant être engendrés par la mise en place de certaines exigences.

À la suite de la transmission de ses commentaires, l'AQEI n'a pas reçu d'autres nouvelles de la part de la Ville de Montréal. Au moment d'écrire ce rapport annuel, ces exigences n'ont pas encore été intégrées dans les documents d'appel d'offres. Il semble donc que ce projet soit en suspens pour le moment du côté de la Ville. Pour en avoir discuté lors de rencontres de la TEPAM, les représentants de la Ville nous ont confirmé que ce sujet reviendrait sur la table de discussion avant son entrée en vigueur.



SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / CRITÈRES DE RÉCEPTION DES CONDUITES NEUVES

MEMBRES

Amine Akabli
IPEX inc.

Étienne Lacombe
T.C.G inc.

Jean-François Trudeau
Les Produits de Ciment
Sherbrooke Limitée

Marc Contant
Lécuyer & Fils Itée

Marc-Antoine Leclerc
Les Entreprises Claude
Chagnon inc.

Marie-Andrée Gilbert
Béton Provincial Itée

Maxime Charbonneau
DUROKING Construction
(9200-2088 Québec inc.)

Patrick Deseautels
IPEX inc.

Sonia Couture
Loiselle inc.

AQEI

Sandra Oxley
Chargée de projet- Génie civil & voirie

Caroline Amireault
Avocate et directrice
générale



Forum sur l'inspection télévisée des réseaux d'égouts

En février 2021, l'AQEI a participé au second Forum sur l'inspection télévisée des réseaux d'égouts organisé par le CERIU. Un événement qui rassemblait plusieurs intervenants de l'industrie pour échanger sur les problématiques vécues et les nécessités d'améliorations.

Lors de ce Forum, plusieurs échanges, commentaires et propositions ont été faits et seront débattus lors de la révision de la norme BNQ 1809-300.

Sujets abordés : Les chaînages lors d'une inspection avec une caméra à téléobjectif, les mesures de contrôle lors d'une inspection, le MACP: les niveaux d'inspection 1 et 2, les critères d'acceptation des déficiences (Ville de Montréal).

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / FORUM INSPECTION TÉLÉVISÉE

MEMBRES

Sonia Couture
Loiselle inc.

Étienne Lacombe
T.G.C. inc.

AQEI

Sandra Oxley
Chargée de projet - Génie civil & voirie

Technique sans tranchée

En 2021, l'AQEI a poursuivi son implication dans le cadre des travaux du Comité Technique sans tranchée du CERIU qui a pour objectif de rendre accessible, à l'ensemble de l'industrie, l'expertise en technique sans tranchée.

Trois rencontres du comité, regroupant des experts du milieu, ont été tenues en 2021 pour développer une nouvelle formation selon les besoins des acteurs du milieu.

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / TECHNIQUE SANS TRANCHÉE

MEMBRES

Audrey Perron
Sanexen Services Environnementaux Inc.

Jean-François Ménard
Foraction Inc.

Amélie Legros
Solenio Inc.

AQEI

Sandra Oxley
Chargée de projet- Génie civil & voirie



Sous-comité sols contaminés

En 2021, les membres du Sous-comité de travail AQEI / Sols contaminés ont poursuivi leurs travaux dans ce dossier. Le Sous-comité a pour objectif de dénoncer les problématiques liées à la gestion des sols contaminés dans les projets de construction et de dénoncer le manque d'informations dans les documents d'appel d'offres.

Avril 2021	Juin 2021	Octobre 2021	Novembre - Décembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> Discussion des nouveaux règlements entrés en vigueur et de leurs impacts sur les activités de l'industrie Discussion sur l'éventualité de la production d'un mémoire de l'AQEI en lien avec le nouveau <i>Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)</i> Discussions sur la création d'un tableau décisionnel résumant les impacts et les propositions de l'étude économique sur la gestion des sols contaminés (réalisée en 2019-2020) 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation préliminaire du tableau décisionnel des impacts et propositions de l'étude économique sur la gestion des sols contaminés Discussion sur le futur <i>Règlement sur la traçabilité des sols excavés contaminés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> WEBINAIRE en collaboration MELCC et Attestra sur le <i>Règlement de la traçabilité des sols excavés contaminés et Traces Québec</i> Près de 92 participants 	<ul style="list-style-type: none"> Entrée en vigueur du nouveau <i>Règlement sur la traçabilité des sols excavés contaminés</i> Mandat accordé à BCF, Avocats d'affaires: <ul style="list-style-type: none"> - mettre à jour et bonifier l'étude économique selon les nouveaux règlements récemment entrés en vigueur - produire un échéancier législatif en matière environnementale pour sensibiliser les autorités gouvernementales et publiques

À VENIR EN 2022
Représentations auprès d'autorités publiques pour les sensibiliser aux enjeux vécus par les membres

CAPSULE INFORMATIVE Sols contaminés
Implications du Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés pour un entrepreneur

Les interventions clés sont, entre autres, les rôles et responsabilités suivantes dans ce processus de traçabilité des sols excavés :

- Propriétaire des sols**
 - Fournir les données de caractérisation des sols devant être excavés (analyses chimiques et concentration selon le Guide du MELCC - critères « A, B, C »)
 - Acquitter les frais d'utilisation de la plateforme (facturé directement au propriétaire par le MELCC)
- Entrepreneur/Transporteur**
 - S'assurer que les camionneurs/transporteurs aient en leur possession des collantes permettant l'utilisation de l'application mobile et autoriser la traçabilité par suivi GPS en temps réel
 - Collaborer à la surveillance environnementale des couches de sols excavés / tri des différents types et concentration de sols.
- Site de disposition des sols**
 - Enregistrement dans le système et confirmation qu'il est autorisé à recevoir les sols selon les conditions du MELCC
 - Confirmation de la réception des sols transportés
 - Documentation des quantités pesées déposées.
- Attesteur externe**
 - Représenter externe et personne habilitée à cette fin attestant que tous les sols contaminés excavés dans le cadre du projet ont fait l'objet d'un bordereau de suivi enregistré dans Traces Québec.

Le logiciel Traces Québec est la plateforme sur laquelle la traçabilité des sols est effectuée.

Le Règlement en bref :

- 1^{er} novembre 2021 au 1^{er} janvier 2022 : Application pour des chantiers de plus de 1000 tonnes de sols contaminés > A
- 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023 : Application pour des chantiers de plus de 100 tonnes de sols contaminés > A
- 1^{er} janvier 2023 : Application pour tous les chantiers de sols contaminés excavés.

Sanctions : Cette capsule est offerte par le Sous-comité AQEI / Sols contaminés et la Comité Génie Civil AQEI

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / SOLS CONTAMINÉS

MEMBRES

- Amélie Legros**
Solenio Inc.
- Benoît Nantel**
Englobe
- Bruno Martel**
Les Excavations G. Allard inc.
- Clyde Custeau**
Environnement Routier NRJ Inc.
- Éric Vallières**
Roxboro Excavation Inc.
- Judith Aubry**
Bricon (175784 Canada Inc.)
- Nicolas Rémillard**
Solmatech Inc.
- Patrick Girard**
Les Carrières De Saint-Dominique Ltée
- Samuel Laberge**
Groupe ABS Inc.
- Sébastien Matte**
Construction & Pavage Portneuf Inc.
- Steve Goupil**
Action Progex Inc.
- Vincent Coderre**
Groupe Allaire Gince Infrastructure Inc.

AQEI

Sandra Oxley
Chargée de projet- Génie civil & voirie

Comité consultatif Traces Québec

En novembre 2021, l'AQEI a été sollicitée par Attestra pour participer au Comité consultatif technique composé de différentes parties prenantes visées par le *Règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés*. Les membres du Comité consultatif technique auront la possibilité d'exprimer les enjeux et défis des exigences et de formuler des recommandations pour améliorer le système Traces Québec.

À VENIR EN 2022
Outils et capsules d'informations pour accompagner les différents utilisateurs sur les nouveautés Traces Québec.

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / TRACES QUÉBEC

AQEI

Sandra Oxley
Chargée de projet- Génie civil & voirie

Camionnage en vrac

En 2021, le Sous-Comité de travail AQE / Camionnage en vrac a poursuivi ses démarches dans ce dossier prioritaire.

- plusieurs démarches ont été réalisées auprès du cabinet du ministre des Transports pour revoir l'encadrement permanent du camionnage en vrac.
- plusieurs démarches ont été réalisées auprès de donneurs d'œuvre qui avaient nouvellement intégré des clauses du camionnage dans leurs documents d'appel d'offres.

Mai 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec Alain Généreux (MTQ) sur l'avancement du dossier. • Rencontre Sous-comité de travail AQE / Camionnage en vrac
Août 2021	Représentations auprès de la SQI
Septembre 2021	Courriel d'Alain Généreux, conseiller politique MTQ, nous informant qu'un comité restreint (ANCAI – ACRGTQ) sera mis en place
Octobre 2021	Discussions avec APLMQ et RECIQ pour réintégrer la table du ministre
Novembre 2021	Transmission d'une lettre au ministre François Bonnardel



SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / CAMIONNAGE EN VRAC

MEMBRES

- Alexandre Bergevin**
Environnement Routier NRJ inc.
- Éric Vallières**
Roxboro Excavation inc.
- Jean Faucher**
Construction & Pavage Portneuf inc
- Judith Aubry**
Bricon (175784 Canada inc.)
- Mario Cossette**
Construction Thorco inc.
- Pascale Baillargeon**
MSA Infrastructures inc.

AQEI

- Sandra Oxley**
Chargée de projet- Génie civil & voirie
- Caroline Amireault**
Avocate et directrice générale

Autres dossiers Pénurie des matériaux

À l'été 2021, à la demande de ses membres, l'AQEI s'est penchée sur la problématique de la pénurie de matériaux et des retards et délais dans les livraisons. Afin de jauger la situation, l'AQEI a transmis un sondage à l'ensemble de ses membres. Les résultats de ce sondage maison ainsi que la consultation d'autres associations en construction ont permis à l'AQEI de rédiger une lettre d'intérêt général.

Plusieurs membres se sont servis de cette lettre pour sensibiliser leurs donneurs d'ouvrages à la problématique d'approvisionnement dans leurs projets de construction.

Sondage

16 juin 2021 au 1^{er} juillet 2021

Réguliers / spécialisés

28

répondants

Fabricants / distributeurs

21

répondants



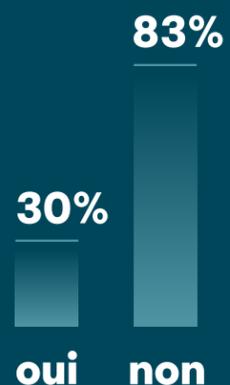
Données du sondage | 16 juin 2021 au 1^{er} juillet 2021

Hausse des coûts estimés :



Est-ce que vos donneurs d'ouvrage tolèrent (sans pénalité) la réalisation retardée de vos travaux en cas de retards de livraison de la part de vos fournisseurs, preuve à l'appui exigée par le donneur d'ouvrages?

30% ont répondu que les donneurs d'ouvrage ont montré une ouverture à tolérer les retards alors que 83% ont répondu que ce n'était pas accepté.



Les délais de livraison supplémentaires soulevés :

Tuyaux PVC, PEHD, Fonte, acier, béton	8 semaines et les quantités sont limitées par livraison
Acier	8 à 12 semaines de plus
Raccords	4 semaines de plus
Système de retenue	4 à 6 semaines de plus
Géotextile	2 à 3 semaines de plus

Modifications au CCDG, aux Tomes et autres ouvrages du MTQ

À l'été 2021, l'AQEI a effectué une consultation auprès de ses membres afin de recueillir les différentes problématiques reliées aux clauses contenues dans les documents contractuels du MTQ, et ce, tant dans les travaux de génie civil que dans le domaine de la signalisation routière en chantier.

Le 10 septembre 2021, les membres du Comité Génie Civil (CGC) et les membres du Comité Signalisation (CS) ont transmis au ministère **48 recommandations d'amendements** des membres de l'AQEI pour les documents suivants :



- CCDG**
Infrastructures routières - Construction et réparation/Partie 1 - Cahier des charges et Partie II - Devis généraux
13 recommandations du **CGC**
- Recueil des tarifs de camionnage en vrac / Volume 3 (01-03-2021)
11 recommandations du **CGC**
- Tome V / Chapitre 1-disposition générales
3 recommandations du **CS**
- Tome V / Chapitre 3-Danger
2 recommandations du **CS**
- Tome V / Chapitre 4-travaux
19 recommandations du **CS**

Les comités souhaitent remercier les membres de l'AQEI pour leur implication dans ce processus annuel.



CS

**Comité
Signalisation**

En 2021, les membres du CS ont tenu sept réunions régulières afin d'assurer l'avancement de leurs dossiers prioritaires. Parmi les membres du CS, certains ont également participé à des réunions avec des intervenants de leur industrie.

Par le biais du Plan d'action du CS 2019-2023, les membres du CS ont pu effectuer un suivi régulier de leurs dossiers, tout en les priorisant grâce à des indicateurs et des objectifs à atteindre.

PRÈS DE
55
RENCONTRES

EN 2021, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CS

CO-PRÉSIDENTS

Jean-François Rollin
Logic-Or
(9160-3886 Québec inc.)

Jimmy Girard
Signalisation de Ville inc.

VICE-PRÉSIDENT

Matthieu Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

MEMBRE D'OFFICE

Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

AQEI

Audrey Fournier
Chargée de projets - SST et Signalisation

Suzanne Caissie
Chargée de projets - Formation

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

MEMBRES DU COMITÉ

Alexandre Hurtubise
Barrière QMB inc.

Brian Malette Morin
Ali Excavation inc.

Caroline Grégoire
Signalisation GardaWorld S.E.N.C.

Christopher G.-Hance
ADS Signalisation inc.

Dominic Beauchesne
Signalisation 2020
(9056-7488 Québec inc.)

Éric Borsellino
AKT Formation inc.

Félix-Antoine Bourdeau
McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

Guillaume Gravel
Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Guy Pelletier
Signalisation de Ville inc.

Hector Julian Lozano Toscano
Hayes Communications inc.

Isabelle Forest
Teltech Signalisation inc.

Jonathan Turgeon
Groupe de sécurité Garda SENC

Laurence Morielli
Signal Services inc.

Lillia Ait Saada
AKT Formation inc.

Luc Simard
Signalisation GardaWorld S.E.N.C.

Maxime Juteau
SBR Signalisation
(9272-6546 Québec inc.)

Mélanie Lévesque
SBR Signalisation
(9272-6546 Québec inc.)

Mélissa Lessard
TelTech Signalisation inc.

Stéphanie Maquignaz
McKinnon (9300-4901 Québec inc.)

Sylvain Bellemare
Signalétik inc.

Yan Lajoie
Lussier Dale Parizeau - GESTESS

INVITÉS

Caroline Arnouk
OPA Technologies inc.

Robert Leblanc
Entreprise de signalisation Sedge Itée

Sébastien Choquette
Signalisation Choquette et fils
(9006-8685 Québec inc.)



8 publications

CS et ses sous-comités



Projet triennal 2018-2019-2020

POUR AMÉLIORER LA GESTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES EN SIGNALISATION ROUTIÈRE

Ce projet triennal d'accompagnement pour améliorer la gestion de la santé et sécurité au travail des entreprises spécialisées en signalisation routière (membres de l'AQEI) a pris fin en décembre 2020.

Rappelons-nous que plusieurs outils ont été produits par le CS grâce à cette subvention de la Cnesst, et ce, afin de soutenir les membres de l'AQEI dans l'amélioration de leur GSST soit un audit SST, des Bulletins Vigilance à l'intention des travailleurs, des Bonnes Pratiques pour les employeurs, un accroche partout ainsi qu'une tablette pour les pauses-sécurité.

En 2021, le CS a continué à sensibiliser ses membres et le grand public aux enjeux des travailleurs routiers et a ainsi rediffusé sur ses réseaux sociaux une publicité créée dans le cadre de ce projet pour inciter les automobilistes à ralentir aux abords des chantiers routiers.

En août 2021, à l'aube d'une canicule, le CS a rediffusé le Bulletin Vigilance portant sur la prévention des coups de chaleur pour rappeler les précautions à prendre en cas de contrainte thermique.

Finalement, en décembre 2021, la Bonne Pratique portant sur la procédure à suivre en cas d'accident de travail a été diffusée aux membres de l'AQEI.

La reddition de compte a été acheminée à la Cnesst en septembre 2021, ce qui clôt ce projet.



Afin de compléter les rencontres d'informations, l'AQEI laissait également à ces entreprises tous les outils qui ont été réalisés par le Comité Signalisation au cours des derniers mois :



BULLETIN VIGILANCE (BV)



BONNES PRATIQUES (BP)



Recevez les fiches de votre choix!
Complétez le bon de commande

aqei.cc
Consulter ou imprimer les fiches de votre choix!
Rendez-vous sur notre site Internet

Guide Intervention sécuritaire et planifiée du signaleur routier

Commentaires sur le Guide

On se rappelle qu'en 2020, à la demande de la CNESST, l'AQEI avait été invitée à participer à l'élaboration du futur *Guide Intervention sécuritaire et planifiée du signaleur routier*.

En 2021, les membres du Comité Signalisation ont tenu plusieurs rencontres virtuelles en janvier pour commenter les 56 pages de la version finale du futur *Guide*. Étaient également invités à commenter plusieurs autres intervenants du milieu. De nombreux commentaires du CS ont été retenus en tout ou en partie dans la version finale du *Guide* qui, lui, fut publié en juin 2021.

Les commentaires principaux des membres du CS :

SIGNALEUR ROUTIER VS SIGNALEUR DE CHANTIER

À plusieurs endroits dans le projet de *Guide*, les membres du Comité Signalisation ont constaté des erreurs importantes quant aux distinctions des rôles et responsabilités du signaleur routier vs signaleur de chantier. Deux types d'emploi bien différents avec des habillements/équipements différents, des espaces de travail différents et, surtout, des rôles bien différents. Les



Guide de prévention
INTERVENTION
SÉCURITAIRE ET
PLANIFIÉE DU
SIGNALEUR ROUTIER

Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail
cnesst.gouv.qc.ca

membres du CS ont donc recommandé, avant toute chose et dès le début du *Guide*, que celui-ci cadre bien la distinction entre le « signaleur routier » / « signaleur de chantier ».

DISTINCTION « CHANTIER »

Les membres du CS ont soulevé que le *Guide*, tel qu'actuellement bâti, laisse entendre que les travaux des signaleurs routiers sont automatiquement reliés à un chantier de construction. Or, les membres du CS ont souligné, à juste titre, qu'il arrive fréquemment que des travaux de signalisation routière soient réalisés sans qu'il n'y ait de chantier. Et pourtant, lors de ces travaux de signalisation routière « non-chantier », ce sont les mêmes règles de santé et sécurité qui doivent être respectées par les travailleurs.

ERREUR DANS LA RETRANSCRIPTION DE NORMES / AJOUT DE TERMES NON DÉFINIS DANS L'INDUSTRIE

En prenant connaissance du *Guide*, les membres du CS se sont dits inquiets de constater que des erreurs de retranscriptions de normes se retrouvent dans le *Guide*. Ces erreurs ont été notées dans les marges du *Guide*.

Décret sur l'industrie de la signalisation sur les chantiers routiers du Québec

Depuis plusieurs années, le Comité Signalisation travaille activement à la mise en place d'un *Décret* encadrant l'industrie de la signalisation routière, et ce, par l'entremise du Sous-comité de travail AQEI / Décret.

En 2021, l'AQEI a participé à de nombreuses rencontres virtuelles avec les représentants du ministère du Travail afin que ce dossier continue son cheminement qui, disons-le, est sur une bonne voie. Les négociations entre l'AQEI et les Métallos se sont également poursuivies tout au long de l'année et sont maintenant complétées. Si la tendance se maintient, pourrions-nous prévoir une publication dans la

Gazette officielle du Québec dans les prochains mois ? Nous le croyons et l'espérons !

Afin d'être fin prêt à mettre en branle ce futur *Décret*, encore faudra-t-il que les parties puissent l'administrer ou en déléguer son administration. À cet effet, le Sous-comité de travail AQEI / Décret a reçu en novembre 2021 une offre de service du Comité Paritaire des Agents de Sécurité (CPAS) pour la gestion du futur *Décret*. Les membres du Sous-comité de travail AQEI / Décret étudient présentement ladite proposition.



SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / DÉCRET

MEMBRES

- Jean-François Rollin**
Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)
- Jimmy Girard**
Signalisation de Ville inc.
- Jonathan Turgeon**
Groupe de sécurité Garda SENC
- Luc Simard**
Signalisation GardaWorld S.E.N.C.
- Mathieu Collin**
Signalisation de l'Estrie inc.
- Mélanie Lévesque**
SBR Signalisation
(9272-6546 Québec inc.)

AQEI

- Audrey Fournier**
Chargée de projets SST et Signalisation
- Caroline Amireault**
Avocate et directrice Générale



Formation Web à venir sur le Guide

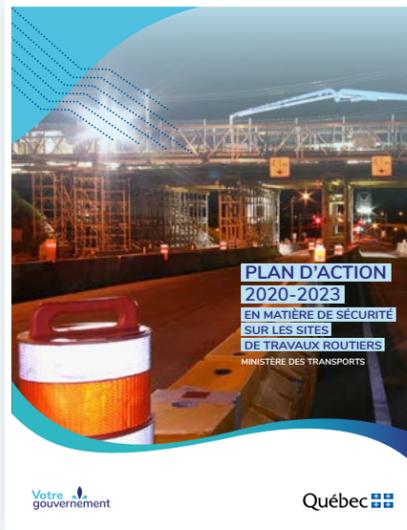
À la suite de cette publication, un sous-comité conjoint CS/CF a été formé pour l'élaboration d'une formation basée sur ce *Guide*. Cette formation a pour but de rappeler aux signaleurs routiers les bonnes pratiques à adopter pour réduire les risques d'accidents de travail dans le cadre de leur emploi. La formation sera présentée en format Web et pourra être utile aux membres de l'AQEI pour l'accueil de nouveaux travailleurs en signalisation. Elle sera disponible en début d'année 2022.

Plan d'action 2020-2023 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers

Comité consultatif

À la fin de l'année 2020, le MTQ a remis sur pied un *Comité consultatif du plan d'action de sécurité sur les chantiers routiers* annuel regroupant l'ensemble des acteurs concernés afin d'échanger sur le plan d'action. L'AQEI avait émis cette recommandation dans son **Mémoire** produit le 1^{er} mars 2020.

Donc, en 2021, le Comité consultatif a pris forme et a débuté ses activités tout en établissant ses objectifs. L'objectif principal de ce Comité est de dresser un bilan annuel du plan d'action en cours et de cibler les actions considérées comme étant les plus porteuses et prioritaires pour augmenter la sécurité sur les chantiers routiers, tout en permettant de bien départager les rôles et responsabilités de chacune des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action.



En 2021, trois rencontres virtuelles du Comité consultatif ont eu lieu. **Les thèmes abordés :**

- harmonisation des limites de vitesse sur les autoroutes et les routes numérotées
- signaleurs routiers
- installation de signalisation routière
- recherche et développement
- communication dans les médias
- formulaire d'enquête et analyse d'incident.

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL AQEI / COMITÉ CONSULTATIF - PLAN D'ACTION

MEMBRES

Valérie Larochelle
Eurovia Québec Construction inc.
Matthieu Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

AQEI

Audrey Fournier
Chargée de projets SST et Signalisation
Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

FORMULAIRES D'INCIDENTS

À ce sujet, le MTQ a interpellé tous les participants du Comité consultatif afin que leurs membres et clients remplissent des formulaires d'incidents lors d'événements en chantier, que les événements soient mortels ou non (passé-proche inclus). Le MTQ voulait ainsi créer une banque de situations pour être en mesure de mieux comprendre les cas, les causes des incidents et mieux cadrer le travail en chantier.

Vous pouvez télécharger le formulaire en **cliquant ici**.



Plan d'action 2020-2023 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers

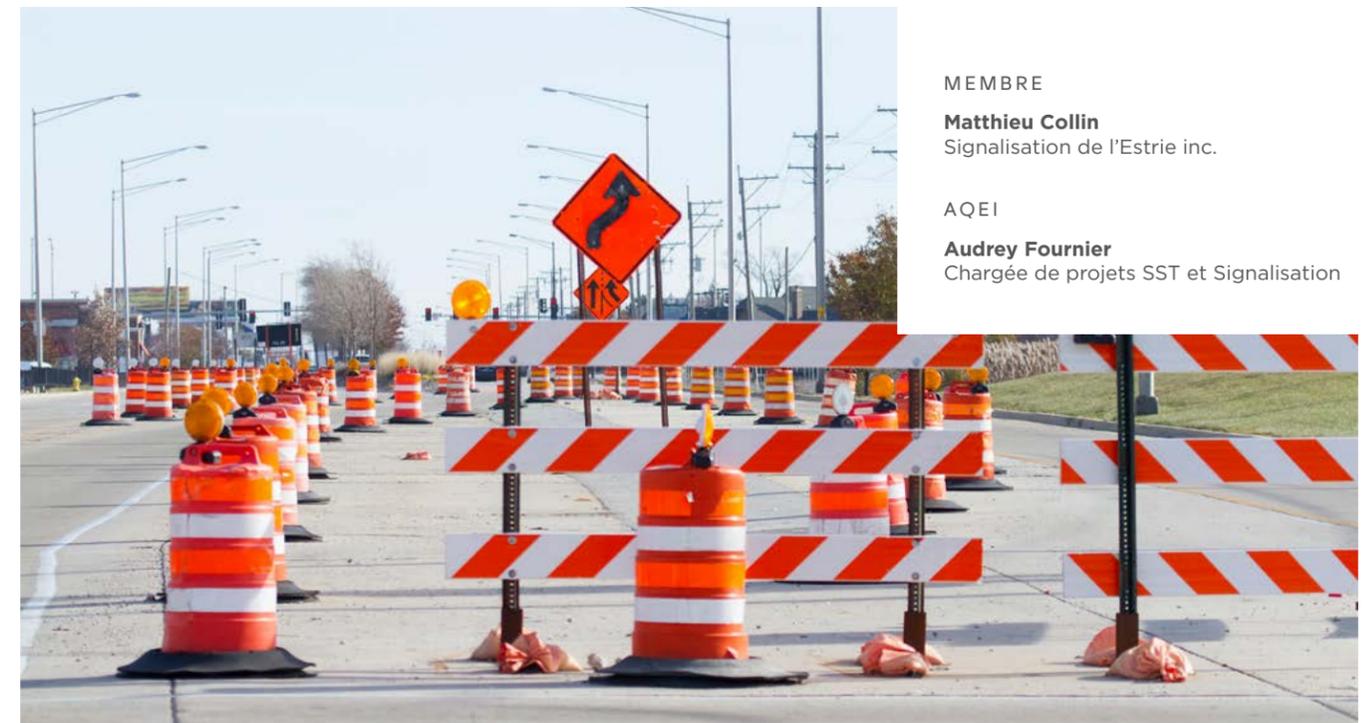
Comité consultatif

SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA BARRIÈRE DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION POUR TRAVAUX

En 2021, le Comité consultatif a décidé de déléguer l'analyse de l'utilisation des barrières de contrôle de la circulation pour travaux à un Sous-comité. Le but étant de permettre à l'industrie d'apporter des pistes de solutions aux problématiques rencontrées dans l'utilisation de cet équipement. L'AQEI a été invitée par le MTQ à siéger à ce Sous-comité. Deux rencontres virtuelles ont donc eu lieu en 2021.

Quelques-unes des solutions proposées par le CS :

- Garder les options présentes sur le marché pour un minimum de 3 ans encore (camion, remorque, avec barrière haut / bas et barrières latérales) avant de prendre une décision arrêtée pour voir comment évolue le marché.
- Il faudrait inscrire dans la norme que lorsqu'une barrière est sur un camion, il faut que toutes les lumières du camion soient éteintes pour que l'attention du conducteur soit sur la barrière et non sur le camion.
- L'utilisation de la barrière devrait se faire dès 70 km/h, cela permettrait d'uniformiser à 70 km/h et plus, car plusieurs donneurs d'ouvrage l'imposent déjà. Il y a présentement disparité dans l'utilisation.



MEMBRE

Matthieu Collin
Signalisation de l'Estrie inc.

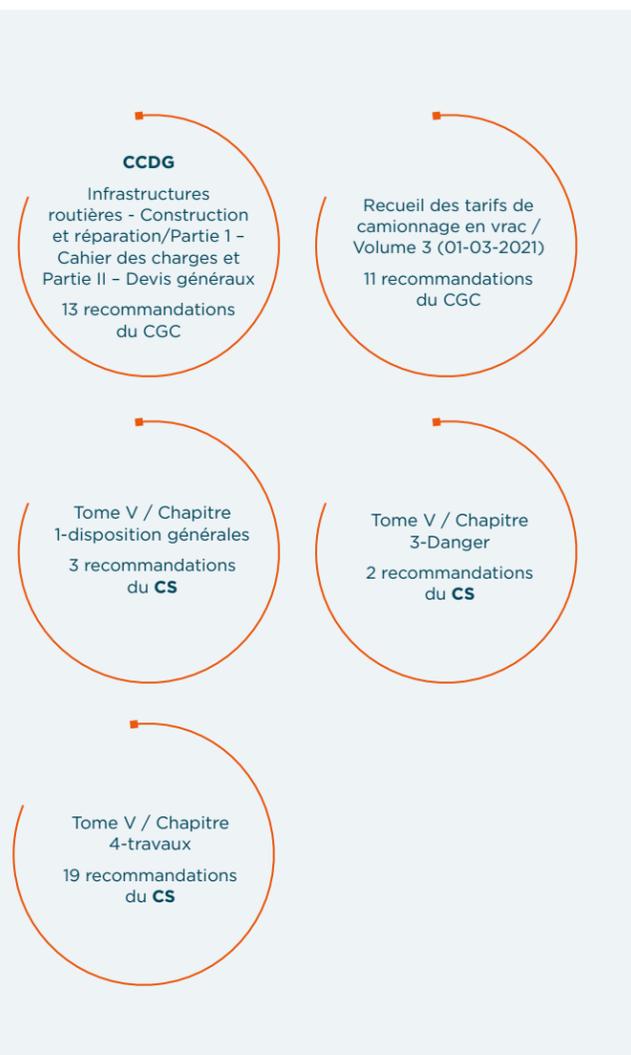
AQEI

Audrey Fournier
Chargée de projets SST et Signalisation

CCDG et Tomes

À l'été 2021, l'AQEI a effectué une consultation auprès de ses membres afin de recueillir les différentes problématiques reliées aux clauses contenues dans les documents contractuels du MTQ, et ce, autant dans le domaine de la signalisation routière des chantiers que des travaux civils.

Le 10 septembre 2021, les membres du Comité Signalisation (CS) et du Comité Génie Civil (CGC) ont transmis au ministre **48 recommandations d'amendements** des membres de l'AQEI pour les documents suivants :



Dossier sur le travail de signaleur routier, Journal de Montréal

En août 2021, le journaliste Jonathan Tremblay du Journal de Montréal a rédigé un dossier complet de 9 pages sur le travail de signaleur routier. L'AQEI a été interpellée pour commenter, Caroline Amireault a participé à l'entrevue.



Voici un extrait de son entrevue :

Les employeurs se disent sensibles

La signalisation déficiente sur les chantiers est notamment ciblée en tant que problème récurrent dans plusieurs rapports de coroner à la suite de décès de travailleurs.

Caroline Amireault, directrice générale de l'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructures (AQEI), croit que même si les entrepreneurs sont parfois blâmés pour une part des risques encourus par les travailleurs, la responsabilité de mettre en place des mesures sécuritaires sur les chantiers relève d'abord des « donneurs d'ouvrage », tels que le ministère des Transports (MTQ), les villes et les municipalités.

« C'est un lieu de travail hautement à risque. Les employeurs sont à l'affût de ce qui se passe et sont sensibilisés », assure-t-elle.

C'est pourquoi depuis plus d'un an, associations et compagnies font table commune avec des décideurs pour discuter. « Il y a plus d'ouverture à [nous] entendre, soutient-elle. J'ai l'impression qu'il y a un vent de changement. »

Le ministre des Transports François Bonnardel a d'ailleurs visité un chantier, en juin dernier. « Il voyait les risques. Il faut maintenant qu'il passe de la parole aux gestes », dit-elle.

Vidéo sensibilisation

Malheureusement et tristement, un travailleur routier a perdu la vie le 8 avril 2021 et un autre travailleur a été blessé à Saint-Cyrille-de-Wendover aux abords d'un chantier de l'A-20.

Le 9 avril 2021, Caroline Amireault, avocate et directrice générale de l'AQEI, enregistrait une vidéo pour inviter les abonnés de notre page LinkedIn à partager des messages de sensibilisation sur leurs réseaux sociaux. Cette demande a été bien entendue puisque près de 400 visionnements de cet enregistrement ont eu lieu. L'AQEI espère ainsi inciter les usagers de la route à ralentir aux abords des chantiers routiers et faire preuve d'une plus grande vigilance afin de se protéger, mais aussi de protéger les travailleurs de la construction qui bâtissent nos infrastructures.



« Je vous invite à sensibiliser votre entourage à ralentir aux abords des chantiers ».

C-SST

Comité Santé
et Sécurité
au Travail

En 2021, les membres du C-SST ont tenu trois réunions régulières dans le but d'amener des solutions aux problématiques communes en GSST qui sont fréquemment rencontrées en génie civil municipal et en signalisation. Ils travaillent à maintenir et prioriser la santé et le bien-être des travailleurs et à standardiser les méthodes de travail au sein des entreprises membres.

Par le biais du Plan d'action 2019-2023 élaboré par les membres du C-SST, ceux-ci ont pu effectuer un suivi régulier de leurs dossiers, tout en les priorisant grâce à des indicateurs et objectifs à atteindre.

PRÈS DE
19
RENCONTRES

EN 2021, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU C-SST

PRÉSIDENTE

Valérie Larochelle
Eurovia Québec Construction inc.

VICE-PRÉSIDENT

Éric Vallières
Roxboro Excavation inc.

MEMBRE D'OFFICE

Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

AQEI

Audrey Fournier
Chargée de projets - SST et Signalisation

Suzanne Caissie
Chargée de projets - Formation

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

MEMBRES DU COMITÉ

Carl Simard
Sanexen Services Environnementaux inc.

Danny Morin
AB TECH Services Polytechniques inc.

Isabelle Cyr
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.

Marc Forest
Bricon (175784 Canada inc.)

Marie-Josée St-Onge
AKT Formation inc.

Martin Gilbert
Logic-Or (9160-3886 Québec inc.)

Patrick Lemaire
Loiselle inc.

Roxanne Charron
MSA Infrastructures inc.

Yan Lajoie
Lussier Dale Parizeau - GESTESS



18 publications

C-SST et ses sous-comités

41 publications

En collaboration avec la CNESST pour tenir les membres informés.



Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (PL59)

Mémoire

En début d'année 2021, le Comité-SST de l'AQEI s'est penché sur la finalisation du *Projet de Loi modernisant le Régime de Santé et Sécurité du Travail (PL59)*, et ce, article par article. Ce travail de réflexion et de rédaction a mené à la production d'un **Mémoire** par l'AQEI d'une cinquantaine de pages qui fut déposé à la mi-janvier 2021 à la *Commission de l'économie et du travail*. Le mémoire est disponible pour consultation sur le site Web de l'AQEI.



UN MARATHON DE REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

Du 19 au 22 janvier 2021 ont eu lieu plusieurs consultations particulières ainsi que des auditions publiques auxquelles l'AQEI a participé par les commentaires qu'elle soumettait au Conseil du Patronat du Québec ainsi qu'à d'autres associations en construction.

négociation) s'est conclu le 23 septembre 2021. Évidemment, au cours de toutes ces semaines, l'AQEI a suivi le dossier de très près, tout en participant à plusieurs rencontres stratégiques avec des partenaires associatifs.

À la fin janvier 2021, l'AQEI était signataire, avec d'autres associations en construction, d'une **lettre ouverte** portant le titre : *Régime de santé et sécurité du travail : une opportunité à ne pas rater pour augmenter son efficacité.*

C'est le 9 mars 2021 que l'étude détaillée, article par article, a débuté entre les parlementaires réunis en commission. Ce long examen (sous-entendre également



Le 16 septembre 2021, avant la fin de cette commission, l'AQEI (en collaboration avec cinq autres associations patronales), a publié une autre **lettre ouverte** portant le titre *Projet de loi 59 : Des centaines de millions de dollars de plus, sans aucune garantie d'amélioration de la santé et sécurité du travail*, pour dénoncer publiquement les coûts supplémentaires qui seront générés par l'adoption du PL59.



Parallèlement à la publication de cette lettre ouverte, les 6 associations demandaient une **rencontre en urgence avec le ministre du Travail** afin de lui faire valoir le point de vue de notre industrie, notamment sur l'introduction du Représentant à la santé sécurité (RSS). Une rencontre a été confirmée et fixée au 24 septembre par le cabinet du ministre. Un seul représentant par association pouvait s'y présenter. L'AQEI y a délégué Valérie Larochelle, présidente du C-SST. Tous les représentants des associations se sont rendus au bureau du ministre pour se faire annoncer, quelques minutes avant le début de la rencontre, que le ministre était appelé en urgence au conseil des ministres, l'obligeant à annuler sa présence. Étonnés, les représentants d'associations ont donc rencontré les membres de son cabinet.

La journée même, soit le 24 septembre 2021, les associations transmettaient une **lettre au premier ministre du Québec** pour demander une rencontre en urgence, rencontre qui fut malheureusement déclinée par son cabinet.

ADOPTION, SANCTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Malgré tous les efforts déployés par plusieurs associations patronales en construction au Québec, dont notamment l'AQEI, la *Loi modernisant le Régime de Santé et Sécurité du Travail* a été adoptée le 30 septembre 2021. La *Loi* a été sanctionnée le 6 octobre 2021 et son entrée en vigueur s'est faite la même journée, sauf pour quelques articles dont l'entrée en vigueur a été reportée se fera progressivement dans les mois à venir.

BIEN QUE LE PL59 SOIT SANCTIONNÉ, LE MARATHON N'EST PAS TERMINÉ...

Puisque l'adoption du PL59 aura d'importants impacts pour nos membres, l'AQEI continuera de s'impliquer dans ce dossier.

C'est pourquoi, le 22 décembre 2021, l'AQEI adressait une **lettre** à ministre du Travail pour :

- rappeler l'idée évoquée par son équipe le 24 septembre, soit la mise en place d'une table de travail conjointe entre le ministère, la CNESST et l'industrie qui permettrait d'assurer un arrimage réglementaire acceptable par toutes les parties
- souligner sa volonté de faire partie d'une telle table de travail et de participer à toute forme de consultation dans le cadre de l'entrée en vigueur des différentes mesures de la loi et de ses règlements d'application
- discuter avec les parties prenantes de cette Table, de la mise en place du *Programme de prévention spécifique au chantier, de nouvelles responsabilités du Comité de chantier - construction* et la définition des rôles des *Coordonnateur et Représentant en santé et sécurité - Construction*

Soyez assurés que le C-SST restera à l'affût des meilleures pratiques et travaillera à trouver des solutions aux défis qui se présenteront à nos membres dans l'application de cette modernisation de la *Loi*. Restez à l'affût, car plusieurs formations/webinaires seront également offerts par l'AQEI pour épauler les membres dans l'intégration de tous ces changements.

Mémoire sur le Projet de règlement sur les appareils de levage

En juin 2021, les membres du C-SST ont étudié un projet de règlement sur les appareils de levage et ont transmis un **Mémoire** à la CNESST. Ce projet de règlement portait sur des changements au *Code de sécurité sur les chantiers de construction* au *Règlement sur la santé et sécurité du travail* et sur le *Règlement sur la santé et sécurité du travail dans les mines*. Le mémoire est disponible pour consultation sur le site Web de l'AQEI.

Les principaux commentaires des membres du C-SST :

- Le C-SST suggère que des précisions soient apportées aux définitions (personne expérimentée et personne qualifiée)
- Le C-SST suggère qu'une vérification soit effectuée dans tous les articles du projet de règlement pour s'assurer qu'il est bien précisé appareil de levage de personne ou appareil de levage de matériel



Mémoire sur le Projet de règlement modifiant le Code de sécurité pour les travaux de construction (amiante)

En juin 2021, les membres du C-SST ont étudié un projet de règlement sur le travail en présence d'amiante et ont transmis un **Mémoire** à la CNESST. Ce règlement portait sur des changements au Code de sécurité pour les travaux de construction en lien avec le travail en présence d'amiante. Le mémoire est disponible pour consultation sur le site Web de l'AQEI.

Les principaux commentaires des membres du C-SST :

- Le C-SST suggère l'ajout d'une définition claire de la notion de « zone de travail »
- Le C-SST souligne que certains des systèmes d'aspiration requis n'existent pas encore et devront être développés (par exemple un système d'aspiration qui recouvre entièrement la zone de travail sur une meuleuse pour un travail sur une surface inégale). Le C-SST suggère donc qu'une période transitoire soit octroyée



Sécurité des travailleurs aux abords des chantiers routiers

Visite de chantier avec le ministre des Transports

Depuis plusieurs années, l'AQEI multiplie ses interventions auprès du MTQ pour lutter contre les accidents de travailleurs sur les chantiers routiers, et renforcer la sécurité des chantiers du MTQ.

En 2020, une table d'échanges a été remise en place par le MTQ pour travailler sur ces solutions. Valérie Larochelle (présidente du comité SST) et Matthieu Collin (vice-président du comité Signalisation) siègent à cette table et ont participé à plusieurs rencontres au nom de l'AQEI.

Lors de son congrès annuel tenu les 20-21 avril 2021, l'AQEI a invité le ministre François Bonnardel à venir visiter un chantier routier afin qu'il puisse constater les risques que prennent tous les jours les travailleurs et les travailleuses en génie civil et en signalisation. Celui-ci a immédiatement répondu par l'affirmative.

C'est donc le 10 juin 2021 que cette visite de chantier a eu lieu, sur le chantier de la promenade Samuel-de-Champlain à Québec. L'AQEI s'était fixée les objectifs ci-dessous pour cette rencontre avec le ministre :

- Protéger les travailleurs sur les chantiers routiers – Réduire significativement le nombre d'accidents aux abords des chantiers routiers
- Convaincre le ministère de l'urgence d'agir pour la sécurité des travailleurs sur les chantiers routiers du Québec
- Convaincre le ministre de prendre la parole publiquement en faveur d'une meilleure sécurité des travailleurs sur les chantiers routiers
- Encourager les travaux de la table d'échanges avec le MTQ



À la suite de cette visite, l'AQEI a salué la mise en place de la table d'échange qui démontre une réelle volonté de changement et d'évolution de la part du ministère.

L'AQEI a rappelé au ministre que, de :

- l'urgence d'agir pour que plus aucun travailleur ne décède sur les chantiers routiers du Québec
- les chantiers du MTQ devraient toujours prioriser la sécurité des travailleurs, et non la fluidité du trafic routier
- les automobilistes devraient être mieux sensibilisés aux règles de sécurité aux abords d'un chantier routier
- des éléments dissuasifs et coercitifs plus importants devraient être mis en place pour assurer le respect des règles de sécurité aux abords des chantiers routiers
- toute action prise par le MTQ dans le but de renforcer la sécurité des travailleurs sur les chantiers routiers devrait être uniformisée au niveau de chaque direction territoriale et prévue au devis



Mesures dissuasives et coercitives



Sensibilisation faite auprès des automobilistes



Priorisation de la sécurité des travailleurs de chantiers routiers



Protection plus accrue des travailleurs en chantiers routiers

SUR LA PHOTO

Matthieu Collin
Vice-Président CS

Valérie Larochelle
Présidente C-SST

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

François Bonnardel
Ministre des Transports

Thierry Fournier
Conseiller au MTQ



CF

Comité Formation

Les membres du **Comité Formation** veillent principalement à l'organisation des formations qui sont dispensées par l'AQEI à ses membres (dirigeants et employés) ainsi qu'à des non-membres.

L'objectif étant que les apprenants puissent y acquérir une plus-value qu'ils pourront par la suite transposer dans leur entreprise, pour ainsi développer une culture d'apprentissage continu de qualité.

En 2021, les membres du Comité Formation ont tenu deux réunions régulières, et ce, en mode virtuel. En 2021, les travaux du Comité Formation ont principalement porté sur :

- le suivi des **Formations AQEI 2021**
- la tenue et l'analyse d'un sondage des membres quant à leurs besoins de formations pour 2022
- l'organisation du calendrier des **Formations AQEI 2022**
- l'avancement de la demande de subvention du **Programme d'aide respect des normes touchant le harcèlement psychologique ou sexuel au travail**
- l'avancement du **Projet pilote de formation continue de la RBQ**

MEMBRES DU COMITÉ

- Chantal Dufresne**
AGA Assurances Collectives
- Luc Chagnon**
Les Entreprises Claude Chagnon inc.
- Lisa Tupper**
Lussier Dale Parizeau - GESTESS
- Jean-François Dagenais**
BCF Avocats d'affaires
- Alain Delisle**
Environnement Routier NRJ inc.
- Philippe Leblanc**
Loiselle inc.
- Guy Pelletier**
Signalisation de Ville inc.
- Maxime Juteau**
SBR Signalisation
(9272-6546 Québec inc.)

PRÈS DE
27
RENCONTRES

EN 2021, ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DU CF

PRÉSIDENTE
Marie-Josée St-Onge
AKT Formation inc

VICE-PRÉSIDENT
Yannick Forget
Miller Thomson S.E.N.C.R.L.

MEMBRE D'OFFICE
Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

AQEI
Aurore De Vera
Conseillère en communication

Joannie Verreault-Laprise
Chargée de projets - Formation et RH

Suzanne Caissie
Chargée de projets - Formation

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale



CF

33 publications

CF et ses sous-comités

10 publications

de webinaire en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour tenir les membres informés.

Formations AQEI 2021

La CNESST subventionne, par son programme PAFISST, la très grande majorité des activités de formation et d'information dans les domaines de la SST offertes par l'AQEI.

Total de

670
personnes formées

45
activités de formation proposées

369
personnes formées

157
participants
exclusivement
dans les ateliers
juridiques

301
personnes informées
(webinaires)



Appel à contribution aux formateurs

Sondage aux membres pour leurs besoins en formation

Comme à chaque été/automne, tous les membres de l'AQEI sont invités à répondre à un sondage pour connaître leurs besoins en formation. L'année 2021 n'a pas fait exception à cette tradition. C'est donc le 14 septembre 2021 qu'un **appel**

à contribution fut adressé à tous les formateurs de l'AQEI pour connaître leurs suggestions de formation. Avec ces suggestions, un **sondage annuel des besoins de formation** fut donc préparé et transmis à l'ensemble des membres le 5 octobre.

Des réponses des répondants à ce sondage, il est intéressant de constater les préférences quant aux formations en ligne vs en présentiel :



44%
Gestionnaire



Préfère des formations en ligne

48%
Personnel de bureau



Préfère des formations en ligne

76%
Personnel de chantier



Préfèrent des formations en présentiel ou en entreprise

Projet pilote : Formation continue

Comme nous vous le mentionnions déjà dans le Rapport Annuel 2020, la Régie du bâtiment travaillait déjà très activement à mettre en place les modifications à apporter au *Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires*, notamment sur l'implantation d'heures de formation continue. C'est effectivement le 1^{er} avril 2022 entrèrent en vigueur ces nouvelles obligations de formation continue, et ce, pour certains détenteurs de licences qui devront compléter 16 heures sur une période de deux ans.



Participation de l'AQEI au projet pilote

Au printemps 2021, l'AQEI fut très honorée d'être approchée par la RBQ afin de faire partie d'un projet pilote pour, dans un premier temps, se faire reconnaître comme organisme dispensateur et, dans un deuxième temps, proposer cinq offres de formations auprès de la RBQ afin que celles-ci soient reconnues. C'est avec plaisir et engagement que l'AQEI a accepté de participer à ce projet pilote.

AQEI : reconnue officiellement comme organisme dispensateur de la RBQ

Quelle belle reconnaissance pour l'AQEI ! En effet, à la suite de l'analyse de son dossier de candidature auprès de la RBQ, cette dernière a très rapidement reconnu l'expertise de l'AQEI dans le domaine des formations et lui a officiellement attribué le titre **ORGANISME DISPENSATEUR RECONNU** pour les exigences de formations continues.

Les formations de l'AQEI : reconnues officiellement par la RBQ



En plus d'avoir été reconnue comme organisme dispensateur, l'AQEI a reçu l'agréable nouvelle que ses cinq propositions de formations avaient également été reconnues par la RBQ. C'est donc dire que les détenteurs de licence qui voudront compléter leurs heures de formation continue obligatoire pourront s'adresser directement auprès de l'AQEI pour les compléter et les voir reconnues par la RBQ.

Donc, dès avril 2022, l'AQEI sera en mesure d'accompagner les détenteurs de licence RBQ dans l'accomplissement de leurs heures de formation continue.



D'autres formations à faire reconnaître pour l'AQEI en 2022

Étant maintenant un organisme dispensateur reconnu, l'AQEI présentera dès le début de l'année 2022 d'autres formations à faire reconnaître par la RBQ, et ce, afin de garnir son offre de formations à ses membres et à des non-membres.

Programme visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail

En 2020, une demande de subvention a été déposée par l'AQEI auprès de la CNESST relativement au Programme d'aide au respect des normes touchant le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux du travail.

Au courant de l'année 2021, la demande de l'AQEI a été acceptée par la CNESST et les démarches de préparation ont pu prendre leur envol. L'AQEI est donc très heureuse de pouvoir offrir, dès le printemps 2022, un parcours de sensibilisation, formation et création d'outils tant aux dirigeants qu'aux responsables RH dans les entreprises. Surveillez vos boîtes courriel pour vous y inscrire.



✓ **Conférence et parcours offerts gratuitement aux membres AQEI grâce à une subvention de la CNESST**

PARTENAIRES DES FORMATIONS AQEI EN 2021

Partenaire majeur



Partenaires réguliers



Cumul des heures formation PR



Formation en entreprise à demande



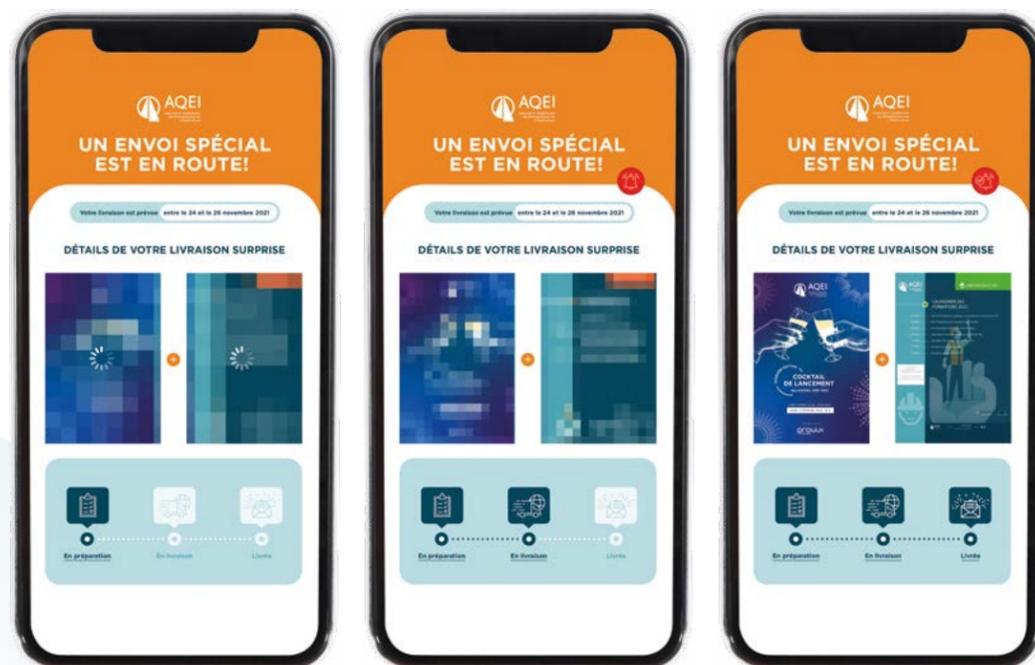
Lancement des Formations AQEI 2022

Un envoi bien spécial en novembre 2021 !

En 2021, de petites modulations ont été apportées au **Lancement des Formations AQEI**. En effet, les membres de l'AQEI (plus particulièrement les responsables des formations ou RH) étaient maintenant habitués de se rencontrer à l'automne pour prendre connaissance du calendrier des Formations AQEI. En 2021, le CCM et le CF ont choisi d'innover et de créer un tout nouvel événement, soit le **Cocktail de lancement des activités AQEI 2022**, événement au cours duquel aura lieu le **Lancement des Formations AQEI**.

Ce sera donc lors de cet événement (prévu le 3 février 2022) que le **Lancement des formations AQEI** aura lieu. Nous pourrons donc vous présenter les résultats de ce lancement... dans le prochain Rapport Annuel.

En attendant, nous vous laissons sur les visuels qui ont été acheminés aux membres à l'automne 2021 pour les mettre en haleine et les inciter à participer en grand nombre au **Cocktail du lancement des activités AQEI 2022**. Dans cet envoi, était également joint le Calendrier des Formations AQEI 2022.



Tête-à-tête de Raymond Chabot Grant Thornton

450 inscriptions à l'événement

La construction : un puissant levier de relance

2 JUIN 2021 | AVEC PIERRE POMERLEAU

Lors de ce tête-à-tête RCGT, Emilio Imbriglio (président et chef de la direction chez Raymond Chabot Grant Thornton) et Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI) ont eu le grand privilège de discuter avec Pierre Pomerleau (président-directeur général de Pomerleau) des défis actuels et des tendances de l'industrie de la construction.

Secteur clé de l'économie québécoise, Pierre Pomerleau a insisté sur le fait que la construction a dû se réinventer de jour en jour pour s'ajuster à une crise sanitaire majeure, composer avec des enjeux de main-d'œuvre et façonner l'avenir avec les courants technologiques, humains et environnementaux. Ensemble, ils ont également pu échanger des enjeux de fond du secteur et les perspectives pour les prochaines années.



« L'avenir de l'industrie de la construction repose essentiellement sur l'innovation et la collaboration entre tous les participants du secteur ».

Pierre Pomerleau

MERCI À NOS PARTENAIRES !





L'innovation en construction : une nécessité pour la relance économique du Québec

30 SEPTEMBRE 2021 | ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE PIERRE FITZGIBBON

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation du gouvernement du Québec, monsieur Pierre Fitzgibbon a participé à un entretien avec Emilio Imbriglio (président et chef de la direction de Raymond Chabot Grant Thornton) et Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI).

Lors de cet entretien, le ministre a abordé la place du secteur de la construction dans la relance économique de la province, les mesures du gouvernement pour accompagner les entrepreneurs dans la surchauffe du marché et les initiatives développées pour accompagner le secteur de la construction dans le virage vert. Les membres présents ont unanimement remarqué le positivisme dans le propos du ministre, incitant les entreprises à saisir les occasions d'affaires qui s'offrent à elles.



100 inscriptions à l'événement



Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation
Gouvernement du Québec

Emilio B. Imbriglio
Président et chef de la direction
Raymond Chabot Grant Thornton

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale
AQEI



Prolongement du REM vers l'Est de Montréal

18 NOVEMBRE 2021

Jean-Marc Arbaud, président et chef de la direction de la CPDQ Infra a présenté le projet de 10 milliards de dollars qui créera de nouveaux liens rapides et confortables entre les résidents et les quartiers de l'est de Montréal et le centre-ville de Montréal.

Le projet du REM de l'Est visera à offrir une solution de transport fiable, rapide et efficace aux citoyens, une véritable alternative à l'utilisation de l'auto solo. Le projet sera une opportunité de catalyser le développement de l'est de la ville, dont la relance est souhaitée et entamée par les acteurs du territoire depuis déjà quelques années. La construction de ce projet commencera en 2023 et se terminera en 2029.



125 inscriptions à l'événement



Emilio B. Imbriglio
Président et chef de la direction
Raymond Chabot Grant Thornton

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale
AQEI

Jean-Marc Arbaud
Président et chef de la direction
CPDQ Infra

MERCI À NOS PARTENAIRES !



MERCI À NOS PARTENAIRES !



Projet Terminal 21 Port de Trois-Rivières

7 DÉCEMBRE 2021

Jacques Paquin, vice-président exécutif de l'Administration Portuaire de Trois-Rivières, a présenté le Projet Terminal 21 du Port de Trois-Rivières. Son propos a également porté sur le déploiement actuel du plan **Cap sur 2030** du Port de Trois-Rivières qui s'articule autour de la vision : *Être un port urbain, innovant, générateur de croissance, au cœur d'une chaîne logistique compétitive*. Tous ces investissements totaliseront plus de 400 millions \$.

C'est dans le respect des normes environnementales les plus strictes et en harmonie avec son milieu que le Port, en collaboration avec ses utilisateurs, veille à mettre en place les infrastructures nécessaires et à saisir les opportunités de croissance pour répondre aux besoins des entreprises locales et régionales et augmenter leur compétitivité sur les marchés mondiaux. Monsieur Paquin a habilement présenté ce maillon clé d'une chaîne d'approvisionnement qui ultimement se rend jusqu'à chacun de nous, dans notre quotidien.



95
 inscriptions
 à l'événement



- Steve Bastien**
Président du Conseil d'administration
AQEI
- Nathalie Boyer**
Vice-présidente exécutive
et chef des opérations
Raymond Chabot Grant Thornton
- Caroline Amireault**
Avocate et directrice générale
AQEI
- Jacques Paquin**
Vice-président exécutif
Administration portuaire de Trois-Rivières
- Nicolas Plante**
Associé, conseil en management
Raymond Chabot Grant Thornton
- Emilio B. Imbriglio**
Président et chef de la direction
Raymond Chabot Grant Thornton



Remerciements à Emilio B. Imbriglio

L'AQEI tient à saluer et à remercier chaleureusement monsieur Emilio B. Imbriglio qui, au 31 décembre 2021, a cédé sa place de président et chef de la direction de Raymond Chabot Grant Thornton à son ou sa successeur(e), parce que les règlements de la corporation le prévoient ainsi.

Cette magnifique collaboration entre Emilio et l'AQEI a débuté au tout début de son mandat en tant que président et chef de la direction chez RCGT, soit en avril 2013. En effet, le premier événement public auquel Emilio participera sera le congrès de l'AQEI en avril 2013.

À la suite de cette première collaboration, Emilio agira comme conférencier lors de deux autres congrès de l'AQEI (2014 et 2019).

À l'été 2017, l'AQEI propose à Emilio d'agir en tant qu'interviewer lors de ses CONFÉRENCES INNOVATION. Sans hésitation, Emilio acceptera de relever ce défi, ce qu'il fera avec enthousiasme et un très grand professionnalisme.

C'est ainsi qu'entre novembre 2017 et décembre 2021, il animera 12 CONFÉRENCES INFRASTRUCTURE qui auront permis de présenter des projets d'infrastructures d'envergure, totalisant plus de 30 milliards de dollars d'investissement.

À travers quelques images des dernières années, rappelons-nous les moments forts de la très grande collaboration qui s'est développée entre Emilio, Raymond Chabot Grant Thornton et l'AQEI.

Emilio, un immense merci pour ces belles années de collaboration et gageons que nos chemins se recroiseront !



« Un grand
 professionnalisme émane
 de monsieur Imbriglio ».

« Il est dynamique
 et franc ! »



MERCI À NOS PARTENAIRES !





CCM

Comité
Communications
Marketing

En 2021, les membres du CCM se sont réunis virtuellement à trois reprises afin de discuter de l'évolution de leur plan d'actions et du respect des prévisions budgétaires allouées aux communications et aux événements.

Le CCM a la charge de faire vivre la culture de l'AQEI auprès de ses membres, de continuer de les informer sur l'ensemble des activités et services de l'AQEI, et de faire connaître l'association auprès des acteurs du domaine du génie civil et de la signalisation, partout au Québec.

ÉVÉNEMENTS
8
ORGANISÉS

PRÈS DE
43
RENCONTRES

EN 2021, ONT PARTICIPÉ AUX RENCONTRES DU CCM

PRÉSIDENTE

Isabelle Proulx
Proulx Communications Inc.

VICE-PRÉSIDENT

Michel Nadeau
IPEX Inc.

MEMBRE D'OFFICE

Steve Bastien
Environnement Routier NRJ inc.

AQEI

Aurore De Vera
Conseillère en communication

Christina Valdez
Chargée de projets événements

Caroline Amireault
Avocate et directrice générale

Tout au long de 2021, le CCM a misé sur le rayonnement extérieur de l'association par l'entremise de ses événements (congrès virtuel, Tournée des régions, Omnium Jean-Pierre-Rivest) et l'ensemble de ses communications.

MEMBRES DU COMITÉ

Charles Audet
Réal Huot Inc.

Éric Longpré
ADS Canada (Hancor of Canada inc)

Frédéric Bois
EJ Canada, ULC

Julie Asselin
Texel Matériaux Techniques Inc.

Marie-Josée St-Onge
AKT Formation Inc.

Marilyne Vallières
Signalisation de Ville Inc.

Pier-Hugues Gravel
Trottoir Joliette Inc.

Yan Johnson
Bibby Ste-Croix, Canada Pipe
Company ULC

Yannick Marois
Foss National Leasing Ltd.

Outils de communication

Site Web

+10 000

visiteurs uniques

+32 000

pages vues

LinkedIn

+1 800

abonnés

Facebook

+180

abonnés

Infolettre

+675

abonnés

Abonnez-vous à notre infolettre !

info@aqei.cc

Bulletin spécial

+15

envois en 2021

Suivez les actualités de l'AQEI



aqei.cc



Tournée des régions

L'AQEI était de passage en région!

En 2021, l'AQEI a été à la rencontre des entrepreneurs de la Montérégie, de Québec et des Laurentides afin d'échanger sur l'ensemble de ses services et des actions menées dans l'intérêt de l'industrie du génie municipal et de la signalisation.

D'une très grande qualité, les échanges auront permis de mieux comprendre la réalité des membres en région et d'aborder le rôle de l'innovation et de l'environnement sur les chantiers de construction. Cela aura également permis aux membres d'en apprendre plus sur les services de l'AQEI et à de nouvelles entreprises de se joindre à l'association.

Un grand merci à notre partenaire exclusif ADS Canada (*Hancor of Canada inc.*) pour son implication. Et merci aux entreprises qui se sont jointes pour l'occasion!



Partenaire exclusif



TOURNEE DES REGIONS
Montérégie, 3 février 2021



TOURNEE DES REGIONS
Québec, 4 février 2021

TOURNEE DES REGIONS
Laurentides, 23 septembre 2021





Congrès virtuel AQEI 2021

L'AQEI a tenu son Congrès annuel du **mardi 20 au mercredi 21 avril 2021**.

Sous le thème **RENOUER ENSEMBLE**, l'AQEI était heureuse de retrouver ses membres lors de son tout premier congrès virtuel.

Pour l'occasion, les deux après-midis étaient remplis de surprises, de conférences, de réseautage et de festivités. Même à distance, les membres ont pu échanger avec les animateurs et conférenciers en studio, le tout grâce à de multiples activités interactives pendant le congrès. Pour renouer ensemble, ce fut une réussite.



Équipe de feu à l'animation de ce gala qui a su maintenir l'intérêt des **150 congressistes** tout au cours de ces deux après-midis ! Bravo à Steve Bastien (président du Conseil d'administration de l'AQEI) et Caroline Amireault, avocate et directrice générale de l'AQEI).



Prestation de Mario Tessier qui en a fait rire plus d'un !



Grâce aux écrans géants bien en vue devant les animateurs, ceux-ci avaient vraiment l'impression d'être très près des congressistes.



Une boîte remplie de surprises fut envoyée à tous les participants.



Un atelier de mixologie haut en couleur et en saveur !



François Legault, premier ministre du Québec



Me Sonia Lebel, présidente du Conseil du trésor



Michel Beaudoin, PDG de la RBQ



François Bonnardel, ministre des Transports



Pierre Lavoie

Récipiendaires des prix AQEI

Au-delà des conférences, l'AQEI a tenu à **souligner l'implication de ses membres**. Pour se faire, l'AQEI est allée à leur rencontre, tout en respectant toutes les mesures sanitaires en place.



Hugues Généreux

Administrateur
10 ans



Prix
reconnaissance
implication

Sonia Couture, récipiendaire du Prix Reconnaissance Implication, accompagnée de Paul Béluse



Membres
10 ans

RANGÉE DU HAUT :

Les Constructions de l'Amiante Inc. (Sébastien Paquet)
Carrière Mont-St-Hilaire Inc. (Julie Phaneuf)
Maestro Technologies Inc. (Frédéric Delwiche)
GPL Assurance Inc. (Dominic Albert)

RANGÉE DU MILIEU :

Groupe Michaudville Inc. (Marilyn Phaneuf)
BCF Avocats d'affaires (Jean-François Dagenais)
St-Germain Égouts et Aqueucs Inc. (Daniel Berthiaume)

RANGÉE DU BAS :

Lafarge Canada Inc. (Dominic Hébert)
Foraction Inc. (Vickie Phaneuf)
Gestess Inc. (Lisa Tupper)

Membres
25 ans



Sur la photo, pour B.Frégeau et Fils Inc., Maxime Frégeau



Sur la photo, pour Bertrand Mathieu Ltée, Fernand Mathieu



Sur la photo, pour Environnement Routier NRJ inc., Alexandre Bergevin



Les Excavations Super Inc.

L'AQEI REMERCIE LES NOMBREUX PARTENAIRES DU CONGRÈS ET PARTICULIÈREMENT L'IMPLICATION DU PARTENAIRE MAJEUR :





Omnium Jean-Pierre-Rivest

C'est le lundi 23 août 2021, par une superbe chaude journée d'été, qu'a eu lieu le 19^e Omnium Jean-Pierre-Rivest au superbe Club de golf Laval-sur-le-Lac.

Sous la thématique **REJOUER ENSEMBLE**, plus de **280 joueurs** s'étaient donné rendez-vous pour arpenter les superbes verts du club de golf. Tout au long des deux parcours, nos invités ont pris part à plusieurs dégustations et ont pu se rafraîchir.



De gauche à droite : Olivier Fortin (Innovex), Caroline Amireault (avocate et directrice générale de l'AQEI), Steve Bastien (président du Conseil d'administration de l'AQEI) et Vincent Mondoux (Innovex)



Toute l'équipe de la permanence !

UN MERCI TOUT SPÉCIAL AU PARTENAIRE MAJEUR DE CET OMNIUM AINSI QU'À TOUS LES AUTRES PARTENAIRES



États Financiers 2021



RAPPORT ANNUEL 2021



6965, rue Jean-Talon Est, Montréal (QC) H1S 1N2

Téléphone 514 324-AQEI (2734) **Fax** 514 324-3334
Sans frais + 1 888 434-2734

aqei.cc

